

INVITÉE PAR LA CACI

SÉGOLÈNE ROYAL, LA VOIX DE LA SAGESSE À ALGER

Page 3

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8401 LUNDI 26 JANVIER 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

MÉCANISATION AGRICOLE

Le Conseil national installé

Page 4

PROJET DE MINE DE ZINC-PLOMB D'AMIZOUR

L'ULTIMATUM DE TEBBOUNE AU GOUVERNEMENT



Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a ordonné lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée, hier, de lancer dès le mois de mars 2026, le projet d'exploitation de la mine de zinc-plomb d'Amizour, à Tala Hamza, dans la wilaya de Béjaïa. Ce projet, à forte portée économique, est appelé à générer des milliers d'emplois directs et indirects, à dynamiser le développement local et à renforcer la contribution du secteur minier à l'économie nationale.

Page 24

DÉPÊCHÉ PAR TEBBOUNE

Attaf pour la tripartite à Tunis

Page 24

LIGUE DES CHAMPIONS DE LA CAF

Cruel scénario pour le MCA à Lubumbashi

Page 24

GRADES SUPÉRIEURS DANS L'ÉDUCATION

La formation obligatoire fait débat

Page 2

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

ENTREPRENEURIAT UNIVERSITAIRE

Partenariat Algérie-Italie pour les incubateurs

L'UNIVERSITÉ Yahia Farès de Médéa a abrité, hier, une session de formation au profit des directeurs d'incubateurs des établissements universitaires de la région Centre dans le cadre du renforcement de l'entrepreneuriat universitaire et du partage d'expériences en matière d'innovation, avec la participation et le soutien de l'incubateur d'entreprises de l'Université de Gênes, en Italie.

La session a été ouverte par le recteur de l'Université, en sa qualité de président de la conférence régionale des universités de la région Centre, souhaitant la bienvenue aux participants, parmi lesquels le professeur Mir Ahmed Mir, président du Comité national de coordination pour l'entrepreneuriat et l'innovation au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, des conseillers du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, et des représentants de l'Incubateur d'entreprises italien.

Dans son intervention, le recteur a souligné l'importance de ces initiatives de formation pour promouvoir l'échange d'expertise entre les incubateurs universitaires algériens et italiens afin de contribuer au développement de l'écosystème de l'entrepreneuriat et de l'innovation au sein de l'université. Il exhorte les participants à tirer le meilleur parti de cette expérience et à favoriser une coopération fructueuse entre les différentes parties prenantes.

Cette session de formation s'inscrit dans « le cadre des efforts visant à promouvoir une culture de l'entrepreneuriat universitaire, à soutenir les incubateurs d'entreprises et à guider les étudiants et les porteurs de projets dans la réalisation de leurs idées novatrices ».

Il faut rappeler que l'organisation de la session fait suite aux accords de jumelage et de partenariat signés entre plusieurs établissements d'enseignement supérieur algériens et l'université de Gênes en Italie tendant à booster la coopération et les échanges en matière de « transfert de compétences dans les domaines de l'entrepreneuriat, des start-up et des incubateurs d'entreprises, tout en encourageant la mobilité académique des enseignants, chercheurs et étudiants.

Dans ce cadre, huit établissements universitaires algériens font partie du lot des universités concernées par les accords de partenariat, à savoir l'université d'Oran, l'École nationale polytechnique d'El Harrch, l'Université de Tlemcen, l'Université de Constantine 3, l'Université de Ouargla, l'Université de Médéa, l'Université des Sciences et de la Technologie Houari-Boumediène (Bab Ezzouar), de même que l'Université de Sétif 1.

Nabil B.

GRADES SUPÉRIEURS DANS L'ÉDUCATION NATIONALE

La formation obligatoire fait débat

La formation pour l'intégration dans les grades supérieurs continue de susciter un vif débat au sein de la communauté éducative. Si le ministre de l'Education nationale, Mohamed Seghir Saâdaoui, défend un dispositif encadré, allégé et juridiquement fondé, les organisations syndicales, dont le Syndicat autonome des travailleurs de l'éducation et de la formation (SATEF), dénoncent une approche jugée inéquitable et insuffisamment clarifiée sur le plan réglementaire.

Pour le ministre de l'Education nationale, la formation préalable à l'intégration ne peut être dissociée du vaste chantier de réforme engagé dans le secteur. M. Saâdaoui rappelle que ces réformes ne relèvent ni de l'improvisation ni de décisions ponctuelles, mais s'inscrivent dans un processus continu, élaboré avec l'appui d'instances spécialisées telles que l'Inspection générale, le Conseil national des programmes, l'Institut national de recherche en éducation et l'Observatoire national de l'éducation et de la formation.

Dans un communiqué explicatif, le ministère affirme que la formation a été « programmée en tant que condition légale pour l'intégration dans les grades supérieurs ». Cette mesure, explique la tutelle, découle de l'application des dispositions réglementaires encadrant les parcours professionnels des enseignants, notamment celles introduites par le statut particulier de 2022.

M. Saâdaoui insiste sur le fait que si l'intégration directe avait été possible juridiquement, elle aurait été appliquée. La formation n'est donc pas présentée comme une sanction ou une remise en cause de l'expérience professionnelle, mais comme un passage réglementaire visant à sécuriser les parcours et à permettre l'accès aux grades supérieurs dans des délais raisonnables.

Conscient des contraintes que peut engendrer une formation classique, le ministère affirme avoir réduit le dispositif à son strict minimum. La formation est conçue comme une qualification accélérée permettant d'accéder au grade supérieur, et non comme un cursus long.

Elle est organisée au niveau des établissements ou à l'échelle de la wilaya, dans plusieurs centres agréés, sans obligation de déplacement hors wilaya. Cette organisation de proximité vise, selon la tutelle, à permettre au plus grand nombre d'enseignants d'en bénéficier, tout en évitant les perturbations sociales et professionnelles.



Vif débat.

LES SYNDICATS DÉNONCENT UN FLOU JURIDIQUE

Ces explications n'ont toutefois pas suffi à apaiser les partenaires sociaux. Le SATEF estime que le communiqué explicatif rendu public par le ministère ne constitue pas une initiative d'apaisement, mais une réaction tardive face à la montée de la contestation.

Dans sa lecture du texte, le syndicat pointe l'absence de références explicites aux articles de loi ou aux textes réglementaires justifiant le caractère obligatoire de la formation préalable. Cette lacune est jugée préoccupante, car elle fragilise, selon le syndicat, la légitimité juridique de la décision administrative.

Le SATEF dénonce également une inégalité de traitement entre les différents corps du secteur, rappelant que certaines catégories, notamment les surveillants généraux, ont été intégrées sans formation préalable. Une situation perçue comme une violation du principe d'égalité entre les corps et les grades.

L'autre point de discorde indiqué par le SATEF est le lien établi par le ministère entre la formation et l'augmentation salariale. L'expression évoquant une revalorisation « dans les plus brefs délais » est assimilée par le syndicat à une forme de pression, estimant que l'augmentation salariale constitue un droit découlant de l'intégration et non une faveur conditionnée. Dans la pratique, ajoute le syndicat, la formation a contribué à retarder l'intégration et les augmentations pour un nombre important d'enseignants.

Le communiqué ministériel est également critiqué pour son silence sur deux revendications majeures, à savoir l'effet rétroactif et la prise en compte de l'ancienneté acquise. Pour de nombreux enseignants, l'effacement de plusieurs années d'expérience est vécu comme une négation de leur parcours professionnel.

Le calendrier de la formation, programmée le samedi et durant le mois de ramadhan, est perçu comme le reflet d'une approche administrative déconnectée des réalités pédagogiques et sociales. Le syndicat s'interroge également sur l'exclusion d'enseignants cumulant pourtant plus de sept années d'expérience à partir du 1er janvier 2025, ainsi que sur l'absence de perspectives de promotion pour ceux justifiant de moins de quatre ans d'ancienneté.

Le syndicat appelle enfin à une révision profonde de l'approche adoptée, fondée sur l'équité, la reconnaissance de l'expérience professionnelle et le respect des droits acquis des enseignants, condition essentielle, selon lui, à l'apaisement durable du climat social dans le secteur de l'éducation.

Il convient de rappeler que dans son communiqué, le ministère de l'Education précise que l'accès direct aux grades supérieurs est réservé aux enseignants justifiant de sept années de service effectif dans leur grade.

Sont ainsi concernés par l'intégration sans formation préalable pour le grade d'enseignant distingué de l'enseignement secondaire les enseignants formateurs titulaires d'un doctorat ou d'un diplôme reconnu équivalent dans la spécialité requise ainsi que les enseignants formateurs justifiant de sept années de service effectif dans cette qualité.

En revanche, sont soumis à la formation préalable à l'intégration les enseignants dont l'ancienneté est comprise entre quatre et moins de sept années de service effectif, arrêtée au 31 décembre 2024. Il s'agit des enseignants de l'enseignement secondaire pour l'intégration au grade de professeur de l'enseignement secondaire, première classe, des professeurs principaux pour l'intégration au grade de professeur de l'enseignement secondaire, deuxième classe, ainsi que des enseignants formateurs pour l'intégration au grade de professeur distingué de l'enseignement secondaire.

Lynda Louifi

BEM ET BAC 2026

Ouverture de la période de vérification des informations

LE MINISTÈRE de l'Éducation nationale a annoncé, hier, l'ouverture d'une période de vérification des données des candidats inscrits aux examens du Brevet d'enseignement moyen (BEM) et du Baccalauréat, session 2026. Cette démarche, qui s'adresse aux candidats scolarisés et libres, se déroulera du 26 janvier au 9 février 2026.

Selon un communiqué du ministère de l'Education nationale, les candidats doivent se connecter aux plateformes de l'Office national des examens et concours (ONEC) durant cette période pour vérifier l'exactitude de leurs informations personnelles. Les liens à utiliser sont les suivants : https://bem.onec.dz, pour les candidats au BEM et https://bac.onec.dz, pour les candidats au Baccalauréat. Les candidats scolarisés pourront également accéder à leurs données via l'espace Parents sur la plateforme numérique du ministère de l'Éducation nationale, disponible à l'adresse : https://awlya.education.gov.dz.

En cas d'erreurs détectées, les candidats sont invités à les signaler dans les délais impartis. Pour les candidats scolarisés, il est nécessaire d'informer les directeurs de leurs établissements scolaires avant le 10 février 2026. Les candidats libres, quant à eux, doivent contacter la direction de l'Éducation de leur lieu d'inscription ou le centre de wilaya de l'enseignement et de la formation à distance (ONEFD) dont ils dépendent, et ce, avant le 10 février 2026.

Cette étape de vérification est essentielle pour assurer le bon déroulement des examens et éviter toute complication liée à des informations incorrectes. Le ministère insiste sur l'importance de respecter les délais pour garantir la régularité des inscriptions.

L. Louifi

CRISE ALGÉRIE – FRANCE

Ségolène Royal aujourd'hui à Alger

La présidente de l'Association France – Algérie, Ségolène Royal, est attendue aujourd'hui à Alger. C'est à l'invitation de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) que l'ancienne candidate à la présidentielle française effectue cette visite, dont elle a confirmé elle-même l'information sur les réseaux sociaux.

Cette visite intervient dans une conjoncture assez particulière, marquée dernièrement par une résurgence d'une vive tension dans les relations diplomatiques entre l'Algérie et la France. Alors que les observateurs s'attendaient à un début de dégel, ces relations se sont envenimées d'une manière surprenante après la diffusion sur France 2 d'un reportage que le gouvernement algérien a vivement dénoncé, le qualifiant d'« un tissu de contre-vérités profondément offensantes et inutilement provocatrices ». D'ailleurs, le ministère des Affaires étrangères a convoqué, suite à cette nouvelle attaque médiatique, le chargé d'affaires de l'ambassade de France à Alger.

Sur son compte X, Ségolène Royal a annoncé hier cette visite, déclarant qu'elle s'y rendait « pour écouter et bâtir du positif ». « Nous devons la réconciliation aux jeunes des deux rives de la Méditerranée, entre la France et l'Algérie, le plus vaste pays du Continent africain, afin de construire des projets fructueux dans les secteurs productifs porteurs d'avenir », a écrit Mme Royal.

L'ancienne candidate socialiste à la présidentielle de 2007 est considérée comme une voix sage, positive et tournée vers l'avenir, qui tranche avec les chantres de la xénophobie, du racisme et des discours de l'extrême droite ainsi que ceux des relais makhzéno-sionistes. Elle milite depuis longtemps pour la fin de la crise et pour un processus de dialogue bâti sur le respect et la confiance entre les deux pays.

Il y a une semaine, elle s'est exprimée d'une manière claire sur la crise algéro-française en déclarant qu'elle « n'accepte pas le concept de rente mémorielle », qui



Ségolène Royal.

est « une manière commode de délégitimer la parole des blessés de l'histoire ».

Lors de son intervention à l'Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS) à Paris, qui a accueilli un événement de l'Association France – Algérie (AFA), elle a affirmé que la clé de l'apaisement et du retour à la normale entre les deux Etats est la résolution du litige mémoriel. « La mémoire des violences coloniales, c'est un droit de reconnaissance de faits établis et documentés », a-t-elle déclaré, ajoutant que « certaines blessures » ainsi que les « crimes de la colonisation » française en Algérie « n'ont pas été nommés totalement, ni réparés, ni excusés. Eh bien, ils doivent l'être par la France, comme l'ont fait d'autres pays ».

C'est durant cette rencontre qu'elle a dévoilé publiquement son plan pour clore la crise entre les deux pays. Ce plan ne se base ni sur des impératifs sécuritaires ni sur les alibis migratoires, défendant une nouvelle ligne dans le processus de l'apaisement et la reconstruction d'une relation féconde, engagée et respectueuse.

RESTITUTION DES OBJETS APPARTENANT À L'ALGÉRIE

Le plan de Royal repose sur trois points essentiels : le problème de mémoire, la restitution des objets appartenant à l'Algérie ainsi que les dépouilles des résistants algériens, et enfin la transmission des archives sur les essais nucléaires. C'est pourquoi elle insiste sur la reconnaissance des crimes coloniaux par la France, qualifiant celle-ci d'un impératif.

Selon Mme Royal, il faut reconnaître, réparer et s'excuser. Il faudrait d'abord « abattre les murs pour construire des passerelles de savoir et de respect par le dialogue, entre étudiants, entrepreneurs, chercheurs, artistes, créateurs et bien d'autres », a-t-elle indiqué, estimant que « c'est cette reconnaissance qui permettra la résilience complète et la libération vers la création, la projection vers des projets communs joyeux et enthousiasmants. La mémoire est un socle commun sur lequel on peut construire le ''plus jamais ça'' ».

En plus de sa proposition de restituer tous les biens culturels et toutes les archives spoliées durant la colonisation, Mme Royal a même cité le dossier des crânes et des dépouilles des résistants algériens que Paris refuse encore de restituer.

Concernant le dossier des essais nucléaires effectués dans le Sud algérien durant les années 1960, Ségolène Royal est également favorable à la restitution des archives de ces expériences, ajoutant qu'il est nécessaire que « soient mises à jour toutes les conséquences, notamment les contaminations et les conditions de la dépollution de ce territoire ».

Selon Michel Bisac, président de la Chambre de commerce et d'industrie algéro-française (CCIAF), « Ségolène Royal a toujours tenu un discours positif sur les relations franco-algériennes, y compris en ce qui concerne le dossier mémoriel. Elle a récemment tenu des déclarations appelant à la reconnaissance des crimes commis par la France coloniale. Il faut en finir avec ce dossier qui bloque les relations entre nos deux pays pour aller de l'avant ».

Selon des observateurs, Ségolène Royal pourrait être reçue par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui l'avait citée, lors d'un entretien en février 2025 au journal français l'Opinion, comme l'une des personnalités qui a « bonne presse » en Algérie et qui représente « une certaine France qui avait son poids ».

Hachemi B.

RÉVISION TECHNIQUE DE LA CONSTITUTION

Une démarche corrective au service de la stabilité institutionnelle

LA RÉVISION technique de la Constitution ne constitue en aucun cas une remise en cause de ses fondements ou de ses principes essentiels mais s'inscrit dans une logique de correction des dysfonctionnements et des lacunes révélées par la pratique constitutionnelle au fil des années. C'est ce qu'a indiqué, hier, Rachid Lourari, expert et professeur de droit constitutionnel à l'Université d'Alger 2.

M. Lourari a affirmé, lors de son intervention sur les ondes de la Radio nationale, que « ces ajustements techniques visent avant tout à assurer la continuité et le bon fonctionnement des institutions constitutionnelles et juridiques de l'Etat, tout en accompagnant la dynamique de réformes engagée par les pouvoirs publics, notamment en matière de gouvernance, de lutte contre la corruption et de consolidation de l'indépendance de la justice ».

Le constitutionnaliste a expliqué que la notion d'« amendement technique » constitue un concept relativement récent dans le contexte algérien. Elle désigne un type d'intervention constitutionnelle ciblée, limitée et pragmatique, destinée à remédier aux insuffisances constatées lors de l'application concrète de certaines dispositions constitutionnelles, sans pour autant toucher à leur contenu fondamental.

Il a ainsi précisé qu'« il s'agit d'un ajustement dicté par l'expérience pratique », soulignant que la réalité institutionnelle révèle parfois des situations non prévues par le constituant, aussi compétent et expérimenté soit-il. Dans cette optique, le réajustement technique apparaît comme un mécanisme juridique normal et nécessaire dans l'évolution des systèmes constitutionnels modernes.

L'expert a tenu à rassurer quant à la nature de ces amendements, affirmant qu'ils ne portent nullement atteinte aux principes structurants de la Constitution ni à ses valeurs fondamentales, telles que la séparation des pouvoirs, la protection des droits et libertés, ou encore le caractère démocratique de l'Etat. Il a expliqué qu'« au contraire, ces ajustements visent à renforcer l'efficacité de la Constitution en tant qu'instrument de régulation de la vie politique et institutionnelle », soutenant qu'ils permettent d'assurer un fonctionnement plus fluide et plus cohérent des institutions, dans un cadre juridique clair, stable et prévisible, condition indispensable à la consolidation de l'Etat de droit.

Le Pr Lourari a replacé ces ajustements techniques dans le cadre plus large des réformes politiques et constitutionnelles en cours, qui œuvrent à instaurer une gouvernance moderne fondée sur la transparence, la responsabilité et le respect de la légalité. Il a souligné que ces réformes traduisent la volonté de bâtir un Etat fort par ses institutions, capable de faire face aux défis internes et externes, tout en garantissant la primauté de la loi. Dans ce contexte, l'indépendance de la justice occupe une place centrale. Le constitutionnaliste a estimé que le réajustement technique constitue une garantie institutionnelle supplémentaire pour la protection de l'autonomie du pouvoir judiciaire, considérée comme un pilier essentiel de la lutte contre la corruption et de la sauvegarde des droits et libertés des citoyens.

NORME SUPRÊME ET CADRE ÉVOLUTIF

Rappelant que la Constitution représente la norme juridique suprême de l'Etat, le spécialiste a mis en garde contre « toute lecture rigide ou figée du texte constitutionnel ». Il a expliqué que les difficultés rencontrées dans la pratique ne sauraient être interprétées comme des violations constitutionnelles, mais doivent être appréhendées comme des signaux appelant à une adaptation mesurée et réfléchie du cadre juridique. Soulignant que « la pratique constitutionnelle est par nature évolutive », il a relevé que l'histoire constitutionnelle démontre que toute Constitution, aussi aboutie soit-elle, nécessite des ajustements périodiques afin de répondre aux exigences nouvelles de la société et aux mutations du système politique.

Abordant la dimension politique du processus, le Pr Lourari a mis en avant l'importance d'associer les partis politiques au débat autour de ces ajustements techniques, soulignant que « cette approche reflète l'engagement des plus hautes autorités de l'Etat à privilégier la concertation et le dialogue, plutôt que la décision unilatérale ». Il a rappelé que les partis politiques, en tant qu'acteurs institutionnels, ont pour mission de structurer la vie politique, d'encadrer la participation citoyenne et de contribuer à la formation politique de la société. Leur implication active dans ce débat constitue, selon lui, un gage de légitimité démocratique et de consensus national autour des réformes engagées.

Le constitutionnaliste a estimé que le réajustement technique de la Constitution représente une démarche responsable et pragmatique, destinée à consolider la stabilité institutionnelle et à renforcer la confiance des citoyens dans les institutions de l'Etat. Il a souligné que la réussite de ce processus dépend de l'engagement de l'ensemble des acteurs politiques, institutionnels et sociaux, dans un esprit de responsabilité et de respect de la Constitution.

Concluant que ce réajustement « ne constitue pas une fin en soi », mais un outil juridique au service de la démocratie, de l'Etat de droit et de la protection des libertés, dans un contexte national marqué par la volonté de réforme et de renouveau institutionnel.

Sihem Bounabi

BIENS SAISIS

PAC rejoint le portefeuille d'ACS

LA HOLDING algeria chemical spécialities chimiques (ACS) a procédé à l'intégration de l'entreprise PAC – Plastic Algeria Components dans son portefeuille. Une démarche qui s'inscrit dans le cadre de l'opération de récupération et de valorisation des biens saisis par les autorités publiques et de leur réintégration dans le tissu économique national. Cette démarche vise à relancer l'activité de cette unité industrielle dans des conditions optimales, à préserver ses capacités de production et ouvrir une nouvelle phase de gestion et de développement, a indiqué Holding ACS dans un communiqué. Selon la même source, cette démarche s'inscrit également dans une logique de maintien des postes d'emploi existants et aussi la garantie de la continuité des contrats des travailleurs précédemment employés par PAC, désormais dénommée General Plastic Injecti (GPI), implantée dans la wilaya de Tissemsilt. À cette occasion, les clés de l'entreprise ont été officiellement remises à la société holding ACS, marquant le transfert des actifs depuis la direction des domaines de l'Etat vers Holding ACS, représentée par son président-directeur général, Samir Yahiaoui. Ce dernier a ainsi présidé une assemblée générale extraordinaire consacrée à l'installation du siège de la nouvelle entité. Le transfert de cette entreprise constitue une étape-clé dans le processus de réhabilitation de cette unité industrielle, à travers son intégration au sein de la société holding ACS, en vue de l'exploitation des moyens de production, de l'amélioration des performances et du renforcement de la valeur ajoutée industrielle, a-t-on souligné. Dans ce contexte, la Société holding algérienne des spécialités chimiques a réaffirmé son engagement à mettre en œuvre les orientations des pouvoirs publics en matière de relance des actifs récupérés, selon une approche économique moderne axée sur la création de valeur ajoutée, contribuant au développement local de la wilaya de Tissemsilt et au renforcement du tissu industriel et de l'économie nationale.

Rim Boukhari

INTERNATIONAL BRANDS EXHIBITION MADE IN DZ

Alger accueille les marques mondiales locales

UN SALON des marques internationales fabriquées en Algérie (International Brands Exhibition Made in DZ) sera organisé à Alger le 30 janvier et 3 février. Il réunira de nombreuses marques internationales ayant localisé leur production en Algérie. Placé sous le patronage du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, ce salon a pour objectif de mettre en valeur les produits portant des marques internationales qui sont fabriqués en Algérie et commercialisés sur les marchés national et international, dans le cadre de la politique du secteur visant la localisation des marques mondiales en Algérie, a indiqué le ministère du Commerce extérieur dans un communiqué.

Cet événement constitue également un espace professionnel dédié à la présentation des expériences réussies dans le domaine de la production sous licence de marques internationales, ainsi qu'à la promotion des exportations de ces produits vers les marchés extérieurs, notamment africains, sous le label «Made in Algeria», a souligné la même source.

Hamid B.

MÉCANISATION AGRICOLE

Le Conseil national installé

Une semaine après la décision du président de la République de créer un Conseil national de la mécanisation agricole, voilà que le gouvernement passe à l'action par l'installation de ce Conseil, dont la composante et les missions sont désormais fixées. Un plan d'action selon lequel doit agir cet organisme devrait être établi.



Le gouvernement passe à l'action.

C'est le Premier ministre, Sifi Ghrieb, qui a procédé hier à l'installation du Conseil national de la mécanisation de l'agriculture, en application des instructions du président de la République, ont fait savoir les services du Premier ministre, soulignant la portée de cette mesure. «Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts visant à moderniser le secteur agricole et à renforcer ses capacités de production, à travers la mise à disposition de matériel agricole au profit des exploitations agricoles», a précisé la même source, qui a aussi donné plus de détails sur la composante et les missions du Conseil.

Le Conseil est ainsi composé de représentants des secteurs concernés, ainsi que de représentants des associations professionnelles d'agriculteurs et des opérateurs économiques locaux producteurs de matériel agricole. C'est selon un plan d'action défini que ce Conseil devrait œuvrer. C'est d'ailleurs une instruction du Premier ministre qui a appelé à «l'élaboration d'un plan d'action de ce Conseil, comprenant notamment la réalisation d'un recensement exhaustif des besoins des agriculteurs en matière de matériel agricole, en tenant compte des spécificités de chaque filière agricole, tout en veillant à identifier les besoins prioritaires liés aux campagnes agricoles 2025/2026 et 2026/2027, afin d'en garantir le succès». Il a également insisté sur la nécessité, dans le cadre de ce plan d'action, «de prévoir les mesures nécessaires pour le renforcement et la diversification de la production locale de matériel agricole», en vue de répondre aux besoins exprimés, conformément aux normes d'utilisation en vigueur et aux spécificités de chaque région agricole.

Cet organisme jouera aussi le rôle d'interlocuteur s'agissant notamment de la maintenance du matériel agricole. «Le Conseil prendra en charge les préoccupations liées au renforcement des capacités nationales en matière de maintenance du matériel agricole et de disponibilité des pièces de rechange», ont indiqué les services du Premier ministre, et ce à travers la mise en place et le développement d'un réseau national de maintenance du matériel agricole, garantissant ainsi une utilisation efficiente du parc national de matériel agricole. Des réunions périodiques du Conseil national de la mécanisation agricole vont également être tenues pour faire des points de situation, l'objectif étant d'évaluer le niveau de mise en œuvre du plan d'action «afin d'assurer une prise en charge efficace et rapide des besoins identifiés dans le domaine de la mécanisation agricole».

La décision de la création du Conseil de mécanisation agricole ainsi que de la coopérative spécialisées dans la location de matériel agricole, deux mesures phares décidées par le président de la République lors d'une réunion de travail consacrée à la mécanisation agricole, tenue la semaine dernière, a été saluée par les professionnels du secteur, eu égard à l'impact de ces mesures sur l'extension des surfaces cultivées et l'augmentation du rendement de la production agricole nationale.

Le secrétaire général du Conseil national interprofessionnel des céréales (CNIC), Abdelghani Benali, avait, en effet, souligné l'importance de la création du Conseil national de la mécanisation agricole, lequel servira à aiguiller et aider dans la prise de décisions.

Selon lui, ce Conseil va orienter la production des machines, en vue de s'adapter aux besoins exprimés sur le terrain, mais aussi intervenir au sujet de l'importation de ces machines, signalant la différence entre le matériel utilisé dans le nord et le sud du pays.

Lilia Aït Akli

BILAN 2025 DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Progrès et perspectives

LE MINISTÈRE de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique a dressé hier son bilan pour 2025, incluant l'extension du haut débit, le déploiement de la 5G, la modernisation des services financiers et le renforcement de la cybersécurité. L'Algérie consolide ainsi sa souveraineté numérique tout en rapprochant la jeunesse et les zones rurales aux défis technologiques de demain.

Le nombre d'abonnés à l'internet fixe atteint désormais 6,7 millions, dont 2,8 millions connectés en fibre optique jusqu'au domicile. Une avancée qui rapproche le pays des standards internationaux en matière de haut débit. La 5G a fait son entrée officielle. Après l'attribution des licences aux opérateurs, l'Algérie entre dans l'ère des services numériques à haute valeur ajoutée, jeux en ligne, télétravail fluide, applications innovantes et une infrastructure prête pour demain.

Pour améliorer la qualité des réseaux, le ministère a alloué de nouvelles fréquences et étendu la couverture mobile à 749 zones à faible densité, sur un objectif de 1 400.

Résultat, les habitants des régions isolées accèdent désormais à la téléphonie et à l'internet. La souveraineté numérique est également au cœur des priorités.

Un projet de sécurisation des infrastructures du Centre de télécommunications spatiales relevant d'Algérie Télécom Satellite (ATS), tandis que le projet de câble sous-marin «Medusa» avance pour sécuriser l'accès international à internet.

Les services financiers et postaux ne sont pas en reste. En outre, 15,5 millions d'Algériens possèdent désormais la carte Gold, avec plus de 150 millions de transactions électroniques réalisées cette année. Les guichets modernisés et les espaces de services financiers se multiplient à travers le pays.

La jeunesse n'est pas en reste, le ministère a mis en place des centres de formation gratuits en intelligence artificielle (IA), cybersécurité et cloud computing, qui ont été inaugurés pour préparer la main-d'œuvre de demain. Les incubateurs technologiques, eux, accueillent des start-ups innovantes, renforçant la dynamique de l'économie numérique.

Enfin, l'Algérie pose les bases de sa souveraineté numérique africaine. En décembre 2025, la Déclaration d'Alger sur les plateformes numériques en Afrique a été signée, plaidant pour des plateformes numériques sûres, responsables et adaptées aux besoins du continent.

Aymen D.

RENFORCEMENT DU NETWORKING ENTREPRENEURIAL ET APPUI À L'INVESTISSEMENT

Lancement de l'application BusinessMatch AI

La première édition de United Entrepreneurs of Algeria (UEA) qui s'est tenue hier, à Alger, a été marquée par la signature d'une convention de partenariat entre l'Institut National Algérien de la Propriété Industrielle (INAPI) et l'initiative United Entrepreneurs of Algeria (UEA), ainsi que par le lancement officiel de l'application BusinessMatch AI, dédiée au renforcement du networking entrepreneurial et à l'appui à l'investissement.



Un socle essentiel pour l'IA.

A travers cet accord, l'INAPI met à disposition de l'UEA des données qualifiées, structurées et sécurisées, issues de son expertise en matière de propriété industrielle, d'innovation et d'entrepreneuriat. Ces données constituent un socle essentiel pour l'entraînement et l'amélioration des modèles d'intelligence artificielle de l'application BusinessMatch AI, dont la performance repose sur la qualité et la richesse des informations exploitées.

Cette convention vise ainsi à développer des mécanismes de mise en relation plus précis, plus pertinents et mieux adaptés aux besoins réels des utilisateurs, afin d'améliorer la qualité du matching, faciliter l'accès à l'information stratégique, orienter entrepreneurs et investisseurs vers des opportunités fiables, éviter la perte de temps et d'énergie et renforcer la prise de décision tout au long du cycle de vie des projets, aussi bien en amont qu'en phase de développement.

Ce partenariat illustre également une vision moderne de la collaboration entre acteurs publics et privés, dans laquelle la donnée devient un levier d'innovation et l'intelligence artificielle un outil au service de l'économie, de l'investissement et de la création de valeur nationale. A cette occasion, le fondateur de l'initiative UEA, Chakib Laribi, a souligné l'importance de ce partenariat avec une institution nationale majeure telle que l'INAPI. Selon lui, cet engagement renforce la proximité de l'Institut avec les entrepreneurs et les porteurs de projets, tout en contribuant à rendre la propriété industrielle plus accessible, plus concrète et pleinement intégrée dans les parcours de création et de développement des entreprises.

Il a également indiqué que cette dynamique s'inscrit dans le cadre du lancement officiel de l'application Business Match AI, une solution développée par de jeunes compétences algériennes issues des différentes régions du pays, au service d'un networking plus efficace, plus qualifié et orienté vers les résultats. À la différence d'autres solutions fondées sur le matching, Business Match AI se distingue par la structuration complète du parcours utilisateur, la recommandation de profils personnalisés et l'accompagnement dans le développement des compétences, la structuration des projets et leur adéquation avec les besoins réels du marché et de l'investissement.

Conçue initialement pour les organisations et les événements, l'application Business Match AI dépasse toutefois ce cadre. Elle se présente également comme une solution quotidienne, accessible à l'ensemble des professionnels, entrepreneurs, porteurs de projets, startups, investisseurs, consultants et gestionnaires. Son objectif consiste à faciliter la mise en relation avec les contacts pertinents, organiser les échanges de manière plus efficace et stimuler les opportunités de développement concret, selon les explications des organisateurs.

Par ailleurs, le directeur général de l'INAPI, Nadji Aïch, a affirmé que la signature de cet accord s'inscrit dans une démarche au service de l'Algérie, du soutien à l'innovation et du développement national. Il a rappelé qu'en 2026, l'Institut a acquis une dimension importante, tant au niveau national qu'international, soulignant l'amélioration notable de la réputation de la propriété industrielle en Algérie, attestée par plusieurs indicateurs et observations. Il a également rappelé que l'une des missions essentielles de l'INAPI consiste à mener des actions de sensibilisation dans ce domaine.

Organisée sous le haut patronage du ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels, cette première édition de l'UEA illustre la volonté de construire un écosystème entrepreneurial moderne en Algérie, où l'innovation, la donnée et l'intelligence artificielle deviennent des leviers concrets de croissance, de partenariat et de création de valeur nationale.

Rim Boukhari

MECANICA ALGERIA

Les grands groupes industriels au rendez-vous

LES PROFESSIONNELS de la fabrication et montage de véhicules ainsi que des producteurs de pièces de rechange se réuniront à Oran à l'occasion du Salon Mecanica Algeria qui ouvrira ses portes le 12 février prochain. Une affluence record d'entreprises agréées dans la fabrication automobile est attendue. C'est ce qu'ont indiqué les organisateurs, le qualifiant de l'un des rendez-vous industriels majeurs en Algérie.

Cette manifestation se distingue par la présence de grands groupes spécialisés dans la fabrication et le montage de véhicules, a-t-on souligné, notant que le salon réunira également des entreprises activant dans les industries connexes, notamment les fabricants de batteries automobiles ainsi que les producteurs de roues.

Mecanica Algeria enregistrera aussi une large participation des principaux producteurs de pièces de rechange, des entreprises leaders de la sous-traitance industrielle, ainsi que des opérateurs engagés dans la fabrication de véhicules.

«Cette dynamique vise à renforcer l'intégration industrielle et encourager le taux d'intégration locale, pilier central du développement de la filière automobile», a-t-on souligné.

Organisé sous le haut patronage du ministre de l'Industrie, avec l'accompagnement de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) et du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), l'événement revêt une dimension institutionnelle forte, traduisant l'intérêt des pouvoirs publics pour la structuration et la relance de ce secteur stratégique.

Le salon devrait connaître une affluence record d'entreprises agréées dans la fabrication automobile, aux côtés de groupes internationaux et d'unités industrielles spécialisées dans la production de véhicules et de composants. Une participation qui conforte la place de Mecanica Algeria comme plateforme nationale de rencontre entre opérateurs locaux et partenaires étrangers, a-t-on ajouté.

Cette édition sera surtout marquée par une présence officielle de haut niveau et une annonce importante, portant sur la création de la filière des pièces de rechange automobiles au sein du CREA.

L'initiative vise à structurer l'activité, fédérer les opérateurs et renforcer la compétitivité de l'industrie nationale.

M. B.

DÉVELOPPEMENT LOCAL

Le rôle-clé de la microentreprise

L'APPORT et la contribution de la microentreprise dans le développement local a été en débat hier dans la wilaya d'El Meniaa, à l'occasion d'une journée d'étude qui a regroupé un grand nombre de porteurs d'idées de projets ambitieux.

Cette rencontre a été marquée par la participation du directeur général de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (Nesda), Bilal Achacha, qui a effectué une visite de travail dans la wilaya d'El Meniaa, dans la perspective de renforcer la présence de l'Agence et développer le tissu des micro-entreprises au niveau local, a indiqué hier l'Agence dans un communiqué.

«Cette visite constitue une étape stratégique destinée à consacrer la présence effective de l'Agence dans la wilaya et réaffirmer son engagement en tant que partenaire-clé du développement», a indiqué la Nesda, soulignant l'intérêt particulier accordé au développement et à la promotion des projets dans le domaine agricole, «considéré comme un secteur prometteur et prioritaire dans la région».

La journée d'étude organisée sous le thème «La contribution des micro-entreprises au développement local» a connu une forte participation des autorités locales, des représentants des différents secteurs ainsi que de nombreux porteurs d'idées et de projets ambitieux, a fait savoir l'Agence, qui a mis en avant l'»exposé exhaustif» présenté à cette occasion.

Ce dernier a porté sur les mécanismes de soutien et d'accompagnement proposés par la Nesda, depuis la phase de génération de l'idée jusqu'à sa concrétisation sur le terrain, tout en mettant en avant des exemples réussis d'entreprises locales ayant bénéficié de l'accompagnement et des programmes de l'Agence.

Le directeur général de la Nesda a, par ailleurs, effectué une visite au niveau d'une exploitation agricole modèle créée dans le cadre des programmes de soutien de la Nesda. «Cette visite a confirmé la volonté ferme de l'Agence de développer le secteur agricole à travers l'autonomisation des micro-entreprises et la stimulation de l'investissement, contribuant ainsi à la diversification de l'économie locale et au renforcement des principes de la sécurité alimentaire», a affirmé la même source. M. Achacha a souligné l'importance de cette visite, laquelle, a-t-il dit, «réaffirme la détermination de la Nesda à consolider sa présence dans l'ensemble des wilayas du pays». «La wilaya d'El Meniaa occupe une place particulière dans notre stratégie, notamment en matière de soutien à l'entrepreneuriat agricole. Nous sommes ici pour être plus proches des porteurs de projets et pour contribuer, avec les partenaires locaux, à la construction d'une véritable dynamique économique fondée sur des micro-entreprises productives», a-t-il précisé.

Cette visite s'inscrit ainsi dans le cadre de la nouvelle politique de l'Agence visant à «l'ancrage territorial» de ses services et à leur rapprochement des citoyens, ainsi qu'à la mobilisation du potentiel entrepreneurial des jeunes, en particulier à travers les projets liés aux ressources et opportunités locales, au premier rang desquels figure le secteur agricole, a encore indiqué la Nesda.

Hamid B.

CAMPAGNE DE VACCINATION CONTRE LA POLIO

Lancement du troisième et dernier round

LE MINISTÈRE de la Santé a lancé, hier, le troisième et dernier round de la campagne nationale de vaccination contre la poliomyélite, une opération qui se poursuivra jusqu'au 31 janvier, avec pour objectif de renforcer durablement l'immunité collective et de protéger les enfants contre cette maladie virale hautement contagieuse. Cette phase finale vient consolider les acquis des deux premiers passages, menés avec succès à travers l'ensemble du territoire national, dans le cadre de la stratégie de prévention et de veille sanitaire adoptée par les autorités sanitaires. Selon les données communiquées par le ministère de la Santé, les deux premières phases de la campagne ont permis de vacciner plus de 3,8 millions d'enfants, avec des taux de couverture jugés très satisfaisants. Le premier round a enregistré un taux de 95 %, tandis que le second a atteint 96 %, traduisant une forte adhésion des parents et une mobilisation efficace des équipes de santé.

Cette troisième phase vise à compléter le schéma vaccinal et garantir une protection optimale des enfants, notamment ceux de moins de cinq ans, catégorie la plus exposée au risque de la poliomyélite.

En amont du lancement de ce dernier passage, d'importants préparatifs ont été engagés au niveau des wilayas afin d'assurer le bon déroulement de l'opération. Ces actions ont porté principalement sur le renforcement des capacités du personnel impliqué dans la campagne.

Des sessions de formation ont ainsi été organisées tout au long de la semaine écoulée au sein des Établissements publics de santé de proximité (EPSP), sous la supervision des médecins-chefs des Services d'épidémiologie et de médecine préventive (SEMEP). Ces formations ont concerné les médecins des SEMEP, les médecins coordinateurs ainsi que les agents vaccinateurs, avec pour objectif d'harmoniser les pratiques, de rappeler les protocoles en vigueur et de préparer efficacement les équipes de terrain.

Parallèlement au volet technique, un important travail de sensibilisation communautaire a été mené afin d'assurer une large participation de la population. Des messages de mobilisation ont été relayés par les professionnels de la santé, mais aussi par les imams à l'occasion de la prière du vendredi, mettant l'accent sur l'importance du troisième round et sur le rôle central de la vaccination dans la prévention des maladies évitables.

Cette approche multisectorielle vise à renforcer la confiance des citoyens et encourager les parents à faire vacciner leurs enfants.

Les autorités sanitaires rappellent que l'Algérie a réussi à maintenir son statut de pays exempt de poliomyélite. Toutefois, la persistance de foyers de la maladie dans certaines régions du monde impose le maintien d'un haut niveau de vigilance et la poursuite de campagnes de vaccination supplémentaires.

Lynda Louifi

SURVEILLANCE SANITAIRE DE L'EAU POTABLE

L'INSP consolide le dispositif national

Dans le cadre de sa mission de veille sanitaire et de protection de la santé publique, l'Institut national de santé publique (INSP) a organisé, hier, un atelier thématique intitulé « Atelier sur le remplissage des supports relatifs à l'eau potable », s'inscrivant dans une dynamique continue d'amélioration du système national de surveillance de l'eau potable, pilier fondamental de la prévention des maladies à transmission hydrique.



L'atelier a réuni des cadres du secteur de la santé, des acteurs du contrôle sanitaire hospitalier ainsi que des experts de l'INSP, autour de l' objectif central du renforcement des capacités opérationnelles des intervenants de terrain en matière de collecte, de renseignement et d'analyse des données liées aux ouvrages d'alimentation en eau potable.

A cette occasion les experts des experts de l'INSP ont souligné que le Programme national de prévention et de lutte contre les maladies à transmission hydrique constitue « un outil stratégique de prévention, de protection des populations et d'alerte précoce face aux risques sanitaires ». Ajoutant que ce programme ne saurait être perçu comme une procédure administrative routinière, mais comme un mécanisme essentiel de sécurité sanitaire, dont l'efficacité repose sur la rigueur des données collectées à la base.

Dans ce contexte, le cadre de surveillance hospitalière occupe une place déterminante. Il permet de centraliser des informations précieuses relatives aux différents ouvrages hydrauliques, aux modes d'alimentation en eau, aux procédés de désinfection appliqués, ainsi qu'aux résultats des contrôles de qualité physico-chimiques et microbiologiques. La mesure du chlore résiduel libre et les analyses de polymétrie figurent parmi les indicateurs clés de ce dispositif. De facto « la qualité de l'analyse nationale dépend directement de la fiabilité du renseignement local. Une erreur commise au niveau d'un ouvrage peut fausser l'interprétation à l'échelle nationale », a averti l'une des intervenantes sur la responsabilité collective des acteurs impliqués dans la chaîne de surveillance.

L'atelier avait ainsi pour vocation d'accompagner concrètement les agents chargés du contrôle sanitaire hospitalier dans le remplissage des différents supports. Un accent particulier a été mis sur l'utilisation du guide méthodologique, conçu comme un outil d'assistance claire et opérationnelle, permettant de renseigner chaque rubrique de manière cohérente, complète et conforme aux définitions normatives.

FIABILITÉ ET TRANSMISSION DES DONNÉES

Les participants ont également été sensibilisés au circuit institutionnel de transmission des données. Les supports sont d'abord renseignés par le personnel technique concerné, puis transmis aux établissements hospitaliers, où ils sont compilés par les services de biologie et de médecine préventive. Les données consolidées sont ensuite acheminées vers les directions de la santé de wilaya, avant d'être transmises mensuellement à l'INSP, chargé de leur exploitation et de l'analyse nationale.

Par ailleurs, une large part de l'atelier a été consacrée à la présentation détaillée des différents types d'ouvrages hydrauliques recensés dans le guide de surveillance de 2020. Quinze catégories d'ouvrages sont ainsi prises en compte, allant des puits individuels, collectifs et agricoles, aux sources naturelles, captées ou non captées, en passant par les réservoirs, châteaux d'eau, borne-fontaine publiques, robinets individuels, stations de traitement, stations de pompage, barrages, canaux, oueds et forages.

Les experts ont relevé l'importance de bien distinguer les sources captées, protégées par des aménagements spécifiques destinés à la collecte et à la sécurisation de l'eau, des sources non captées, qui émergent naturellement sans protection et restent exposées aux risques permanents de contamination. Ces dernières, ont-ils rappelé, ne peuvent être considérées comme potables ni faire l'objet d'une désinfection efficace et durable. En outre, les modalités de renseignement des différentes colonnes du tableau de surveillance ont été expliquées de manière approfondie. Il s'agit notamment du recensement total des ouvrages existants dans une zone donnée, du nombre d'ouvrages nettoyés ou réhabilités durant la période de référence, ainsi que de ceux équipés de dispositifs de chloration automatique ou manuelle. Une attention particulière a été portée à la distinction entre équipements installés et équipements réellement opérationnels, cette nuance étant essentielle pour une évaluation objective de l'état de la désinfection. Les intervenants ont également mis en garde contre certaines incohérences fréquemment observées dans les supports, notamment la déclaration simultanée de plusieurs modes de désinfection pour un même ouvrage, une pratique jugée techniquement infondée. Les indicateurs relatifs au contrôle du chlore résiduel libre ont fait l'objet d'explications détaillées. Les participants ont été invités à renseigner avec précision le nombre de dosages effectués au cours du mois, ainsi que le nombre de résultats conformes, définis par un taux de chlore compris dans les normes réglementaires. De même, les rubriques consacrées aux analyses de polymétrie ont été clarifiées, ces dernières permettant de détecter la présence de coliformes et d'identifier d'éventuelles contaminations microbiologiques.

Sihem Bounabi

BLIDA

L'ADE traque plus de 500 fuites

LA WILAYA de Blida connaît une dynamique sans précédent dans le secteur de l'eau, notamment depuis la mise en service de la station de dessalement de l'eau de mer SDEM Fouka 2, inaugurée par le président de la République et produisant aujourd'hui près de 300 000 m³ par jour.

Dans le cadre de la stratégie adoptée par l'Algérienne des eaux (ADE) visant à améliorer le service public de l'eau potable et à préserver les ressources hydriques, et sous la supervision du wali de Blida, Djamel-Eddine Hashas, l'ADE de Blida a lancé une vaste campagne nationale de solidarité pour l'élimination des fuites d'eau à travers les communes de la wilaya.

Cette opération s'inscrit dans le cadre des préparatifs du mois de Ramadan 2026. Elle vise la réparation de 503 fuites d'eau, permettant la récupération de volumes importants estimés à 3 300 m³ au niveau du réseau de distribution et 1 200 m³ dans les champs de production. Cette action contribuera à améliorer le service public d'alimentation en eau potable, à protéger la qualité de l'eau, renforcer l'efficacité du réseau et optimiser les performances techniques des installations.

Afin d'assurer le succès de cette opération, tous les moyens matériels et humains nécessaires ont été mobilisés. Des équipes techniques spécialisées sont déployées sur le terrain, dotées d'équipements et de technologies modernes permettant la détection des fuites invisibles.

La campagne enregistre également la participation de 25 équipes de l'ADE issues de plusieurs wilayas, notamment Boumerdès, Médéa, Aïn Defla, Tissemsilt, Relizane, Mascara, Tizi Ouzou, Tiaret, Mostaganem, Tlemcen, Djelfa, Laghouat et Sétif.

Il est à noter que parmi les dix daïras que compte la wilaya, Oued El-Alleug arrive en tête avec 82 fuites recensées, suivie de Boufarik (78), L'Arbaa (74) et Blida (60).

Placée sous le slogan « Vers l'amélioration du service public et la préservation des ressources en eau », cette opération a débuté dans la commune de Meftah, où 55 fuites ont été recensées, et se poursuivra jusqu'à la réparation de l'ensemble des 503 fuites détectées sur le territoire de la wilaya, a déclaré la directrice de l'ADE de Blida à la presse.

T. Bouhamidi

ASSASSINAT D'UN CIVIL PAR L'ICE À MINNEAPOLIS

Trump confronté à une nouvelle crise

L'assassinat d'un infirmier par les agents de l'immigration a déclenché une vague de colère à travers les États-Unis. La famille accuse l'ICE de meurtre, tandis que Donald Trump défend ses troupes.



Face à la brutalité de l'opération, les démocrates menacent de bloquer le budget de la Sécurité intérieure, rapprochant le pays d'un nouveau shutdown. Un nouvel épisode de violence a secoué les États-Unis ce 24 janvier. À Minneapolis, les forces fédérales ont abattu Alex Pretti, un citoyen américain de 37 ans, lors d'une opération menée par l'ICE (Immigration and Customs Enforcement). Infirmier en soins intensifs, l'homme se trouvait à proximité d'une intervention lorsqu'il a été violemment interpellé par des agents fédéraux. Des vidéos largement diffusées sur les réseaux sociaux montrent plusieurs agents plaquant Pretti au sol avant de faire feu à de multiples reprises. Au moins dix coups de feu ont été tirés alors qu'il était déjà immobilisé. Les images, authentifiées par les autorités locales, ont provoqué une onde de choc dans le pays. Le ministère américain de la Sécurité intérieure (DHS) affirme que l'homme était armé et représentait une menace immédiate. Une photo d'un pistolet a été publiée sur le réseau X pour appuyer cette version. Mais cette narration officielle est contestée par plusieurs médias américains. Le New York Times et le collectif d'investigation Bellingcat affirment qu'Alex Pretti tenait un téléphone et non une arme au moment de l'intervention. Selon leurs analyses, un agent aurait même récupéré une arme après que l'homme a été maîtrisé, ce qui jette un sérieux doute sur la thèse de la légitime défense. La police de Minneapolis a de son côté confirmé qu'Alex Pretti possédait un permis légal de port d'arme, n'avait aucun casier judiciaire et résidait dans la ville. Son père a déclaré : « Il croyait qu'il pouvait manifester pacifiquement pour défendre les autres. » Le maire de Minneapolis, Jacob Frey, a dénoncé la présence de l'ICE, parlant d'une « force d'occupation » et réclamant son départ immédiat. Une colère déjà installée, une répression qui s'amplifie La tension était déjà à son comble avant le drame. La ville de Minneapolis connaissait depuis plusieurs jours une vague de manifestations, déclenchée par une série d'opérations controversées de l'ICE et la mort, début janvier, de Renee Good, une autre Américaine tuée par un agent fédéral. Le mot d'ordre « ICE dehors » s'affichait partout dans les rues, signe d'une colère généralisée face à la brutalité des forces fédérales. La mort d'Alex Pretti n'a fait qu'intensifier la mobilisation. Des rassemblements massifs ont eu lieu malgré un froid extrême. Gaz lacrymogènes, grenades assourdissantes et arrestations ont été utilisés pour disperser les foules. Selon CNN, plusieurs manifestants ont été interpellés, tandis que la détention d'un enfant de cinq ans par l'ICE a encore accentué l'indignation. La répression, loin d'apaiser, a renforcé les accusations de dérives systématiques. Donald Trump, quant à lui, a réaffirmé son soutien total à l'ICE. Sur sa plateforme Truth Social, il a accusé les élus locaux de « pousser à l'insurrection » avec leurs discours. Il a également affirmé que les opérations fédérales avaient permis l'arrestation de « 12 000 criminels illégaux » dans le Minnesota, justifiant ainsi leur maintien. À Washington, vers un blocage politique L'affaire Pretti a rapidement dépassé le cadre local pour provoquer une crise politique à Washington. Le chef de la majorité démocrate au Sénat, Chuck Schumer, a annoncé que son camp refuserait de voter le budget fédéral si le financement du ministère de la Sécurité intérieure était maintenu sans modifications.

Les démocrates accusent le DHS de couvrir les abus de l'ICE et exigent des restrictions claires à ses pouvoirs. Le texte budgétaire nécessite 60 voix pour être adopté, mais les républicains n'en disposent que de 53. Le refus démocrate rend désormais très probable un shutdown partiel du gouvernement dès le 31 janvier. Malgré les appels à la retenue, la Maison Blanche a confirmé que les opérations de l'ICE se poursuivraient. Le DHS a qualifié Alex Pretti de « terroriste » et d'« assassin potentiel », en dépit des vidéos et témoignages contradictoires. Sa famille, soutenue par plusieurs élus locaux, réclame une enquête indépendante.

R. I.

VENEZUELA

Le secteur pétrolier s'ouvre au privé après la réforme des hydrocarbures

LE VENEZUELA ambitionne d'augmenter sa production de pétrole de 18% en 2026, grâce à une réforme majeure de la loi sur les hydrocarbures ouvrant le secteur aux investisseurs privés. Une décision stratégique, annoncée par la direction de la compagnie publique PDVSA, qui s'inscrit dans un contexte de rapprochement progressif avec les États-Unis. Le gouvernement vénézuélien entend relancer son industrie pétrolière en profondeur. Le président de la compagnie publique Petroleos de Venezuela (PDVSA), Hector Obregon, a annoncé le 24 janvier que la réforme de la loi sur les hydrocarbures devrait permettre au pays d'accroître sa production de brut de 18 % d'ici 2026. S'exprimant lors d'une présentation du projet de loi devant des employés d'une raffinerie, retransmise par la télévision publique, le dirigeant a souligné la nécessité de moderniser le cadre légal du secteur. « Nous avions une loi qui n'était pas adaptée aux besoins actuels de l'industrie. L'objectif pour 2026 est une croissance d'au moins 18 % », a-t-il déclaré. Une réforme sous influence américaine Selon plusieurs analystes, cette réforme, portée par la présidente par intérim Delcy Rodriguez, a été élaborée dans un contexte de fortes pressions américaines. Washington, qui ne cache pas son intérêt stratégique pour les importantes ressources énergétiques du pays, aurait encouragé Caracas à assouplir son modèle de gestion étatique du secteur pétrolier. Longtemps surnommé le « Venezuela saoudite » en raison de son poids sur le marché mondial, le pays détient les plus grandes réserves de pétrole au monde. Pourtant, la production nationale a fortement chuté au cours des deux dernières décennies, passant de plus de trois millions de barils par jour au début des années 2000 à un minimum historique de 350 000 barils par jour en 2020, en raison de la mauvaise gestion, de la corruption et des sanctions internationales. Aujourd'hui, elle avoisine 1,2 million de barils quotidiens, selon les chiffres officiels. Une ouverture inédite au secteur privé Adoptée en première lecture le 22 janvier, la réforme devrait être définitivement approuvée dans les prochains jours. Le pouvoir dispose en effet d'une large majorité parlementaire, après le boycott des élections législatives de 2025 par l'opposition. Jusqu'à présent, l'exploitation pétrolière était réservée à l'État et à des entreprises mixtes dans lesquelles PDVSA détenait la majorité. Le nouveau texte prévoit désormais la possibilité pour des entreprises privées domiciliées au Venezuela d'exploiter directement les ressources pétrolières, sous réserve de la signature de contrats avec l'État. Un objectif de relance économique Pour le président de l'Assemblée nationale, Jorge Rodriguez, également frère de la présidente par intérim, cette réforme répond à une priorité économique. « L'objectif principal est d'augmenter la production de pétrole et de nous adapter à une situation qui permette d'extraire cette richesse appartenant à tous les Vénézuéliens », a-t-il déclaré. Dans les milieux économiques, la réforme est perçue comme un signal d'ouverture. « C'est bon pour le business. Le nouveau texte permet aux investisseurs de gagner de l'argent. C'était plus compliqué avant », a confié un acteur du secteur à l'AFP.

R. I.

TRÊVE PROLONGÉE EN SYRIE

Un sursis fragile pour les Kurdes du Nord-Est

LA TRÊVE en Syrie a été prolongée pour permettre le transfert de détenus de l'EI vers l'Irak, sous médiation internationale. Si les combats ont cessé, l'avenir politique et sécuritaire des Kurdes syriens reste totalement incertain. À Kobané et Qamishli, la pénurie de carburant et la crise humanitaire nourrissent une inquiétude croissante. La prolongation de la trêve en Syrie, annoncée dans la soirée du 24 janvier par le ministère de la Défense, vise officiellement à faciliter l'opération américaine de transfert vers l'Irak de milliers de détenus de l'organisation État islamique, jusque-là gardés dans des prisons contrôlées par les Forces démocratiques syriennes (FDS). Entrée en vigueur à 23h, cette extension du cessez-le-feu a été obtenue grâce à une médiation internationale, selon les FDS, qui affirment vouloir respecter l'accord afin de favoriser la désescalade et la protection des civils, tout en maintenant le dialogue avec Damas. Une simple pause ? Depuis le cessez-le-feu décrété le 20 janvier, les combats ont globalement cessé, après le retrait progressif des forces kurdes de larges territoires au profit de l'armée syrienne. Dans le même temps, Damas a renforcé sa présence militaire autour de bastions kurdes stratégiques du Nord-Est. Ces évolutions ont conduit Washington à accélérer ses plans, avec le transfert envisagé de 7 000 suspects de l'EI vers des installations sécurisées en Irak, par crainte d'un effondrement du système de détention. Mais sur le terrain, cette trêve prolongée laisse un goût amer. À Qamishli comme à Kobané, habitants arabes et kurdes expriment la même inquiétude : 15 jours supplémentaires ne suffiront pas à régler les questions de fond. Les autorités kurdes espéraient obtenir un délai plus long pour relancer des négociations bloquées depuis des mois, notamment sur l'intégration des FDS au sein de l'armée syrienne et le maintien d'une autonomie administrative dans les régions à majorité kurde. La situation humanitaire, elle, continue de se dégrader. Kobané, pratiquement encerclée, subit un manque aigu de carburant et d'électricité en plein hiver. Des déplacés s'entassent dans des écoles, des mosquées ou parfois même dans leurs voitures, faute de solutions d'hébergement. Les hôpitaux, les boulangeries et les services essentiels fonctionnent grâce à des générateurs menacés de tomber à l'arrêt. Derrière le silence des armes, la trêve ressemble ainsi davantage à un sursis précaire qu'à une véritable sortie de crise.

R. I.

MÉDÉA

Installation du nouveau directeur du logement

M. AMIN ABED a été installé, hier, dans ses nouvelles fonctions de directeur du logement de la wilaya de Médéa au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée au siège de la wilaya sous la présidence du wali, Djillali Doumi.
Ayant eu lieu en présence du P/APW, du SG de wilaya, du chef de cabinet et de la directrice du logement sortante, madame Salima Talhi, la cérémonie a été marquée par une allocution prononcée par le chef de l'exécutif qui a valorisé les efforts de la responsable partante et a appelé le nouveau directeur du logement de consolider les progrès accomplis.
Des résultats accomplis grâce à une coordination totale entre les différents secteurs, afin de servir l'intérêt public dans le cadre de la modernisation des infrastructures publiques et de l'amélioration des services publics, a souligné le wali.
Ayant occupé le poste de directeur régional de l'Agence nationale pour l'amélioration et le développement du logement (AADL) à Blida, auquel le wali a demandé de dynamiser le secteur du logement dans la wilaya en axant ses efforts sur le suivi rigoureux des projets immobiliers.

Nabil B.

RÉHABILITATION DU BARRAGE VERT À KHENCHELA

Lancement du forage de 16 puits artésiens

DES TRAVAUX portant sur le forage de 16 puits artésiens ont récemment été lancés dans la wilaya de Khenchela dans le cadre du programme de réhabilitation et d'extension du barrage vert.
C'est ce qu'a indiqué, hier, le conservateur des forêts, Bachir Bahri.
A ce propos, le même responsable a précisé, dans une déclaration à l'APS, que la réalisation et l'équipement de ces 16 puits artésiens est en cours dans les communes de Chechar, de Khirane, d'El Oueldja, de Djellal et de Babar.
Les eaux de ces puits serviront à l'irrigation des terres agricoles situées dans le périmètre du barrage vert, ce qui contribuera à étendre le couvert végétal et forestier dans les communes du sud de la wilaya de Khenchela, a-t-il ajouté.
M. Bahri a fait savoir, à ce propos, qu'une enveloppe de 2,295 milliards de dinars a été allouée pour le financement de l'ensemble des projets inscrits dans le cadre du programme de réaménagement et d'extension du barrage vert sur le territoire de la wilaya de Khenchela.

R. R.

VOLS À LA TIRE ET CAMBRIOLAGE BÉJAÏA

Plusieurs individus arrêtés

Plusieurs bandes spécialisées dans le cambriolage de magasins en ville, vol à l'arrachée et escroquerie ont été neutralisée par les services de la police judiciaire de la sûreté de wilaya ces derniers jours dans des lieux publics et quartiers du centre-ville grâce à des enquêtes techniques minutieuses et surveillance des repris de justice et des lieux fréquentés par des délinquants.



C'est ainsi que la 5e sûreté urbaine de la ville de Béjaïa a mis fin ces derniers jours aux agissements d'un voleur la tire aux quatre chemins. « Ce repris de justice qui est âgé de 39 ans ciblait des personnes vulnérables dont des mineurs, des personnes âgées et des femmes et choisit souvent les moments de bousculades et des lieux connaissant un très grand flux de personnes surtout les quartiers du centre-ville tels que Dawadji, Naceria, les grands magasins et surfaces commerciales, les arrêts de Bus pour commettre ses forfaits qui consistent à subtiliser des téléphones mobiles, les porte-monnaie et autres objets de valeurs », indique la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Et d'ajouter : « l'arrestation de cet individu est intervenue suite aux investigations menées par les enquêteurs qui ont exploité la description de la morphologie de l'auteur des méfaits fournies par les victimes ainsi que l'utilisation des enregistrements vidéo des mouvements du malfaiteur captés par le centre de vidéo surveillance de la ville ».
Une procédure judiciaire a été engagée à l'encontre du malfaiteur pour vol à la tire sur la voie publique et récidive. Il a, ensuite, été présenté devant le parquet et cité à une comparution immédiate et écroué à l'issue de l'audience. Un autre repris de justice âgé de 31 ans a, également, été arrêté pour vol et escroquerie au courant de la semaine dernière. Ce dernier ciblait les femmes célibataires, âgées et désespérées. Selon la cellule de communication de la sureté de wilaya, «sa dernière cible était une femme âgée de 41 ans à qu'il a promis de l'aider à se marier au moyen de la Roquai pratiquée par un étranger qualifié en la matière pour la guérir de la magie dont elle a été victime de la part de gens malintentionnés avant de disparaitre dans la nature en emportant les bijoux de cette dernière ». « Il fera ensuite chanter celle- ci lorsqu'elle a voulu les récupérer en leur demandant des sommes d'argent en contrepartie et allant jusqu'à la menacer de porter atteinte à l'honneur lorsqu'elle a insisté » ajoute la même source. Une enquête a été ouverte par les services de police et a abouti à l'identification de l'individu et son arrestation à la zone industrielle alors qu'il était à bord d'un véhicule touristique et avait en sa possession plusieurs cartes bancaires et des documents appartenant à ses victimes ». Une procédure judiciaire a été mise en œuvre à son encontre pour « vol et escroquerie ». Il a été présenté devant le parquet et convoqué à une comparution immédiate et placé en détention.
Par ailleurs, un gang spécialisé dans les cambriolages et vols par effraction de maisons composé de quatre (04) individus âgés de 24 à 30 ans a, également, été démantelé dernièrement par les agents de la 5è sûreté urbaine. Selon la cellule de communication de la sûreté de wilaya «les enquêteurs ont, d'abord, arrêté deux individus suite à un dépôt de plainte d'une femme dont la demeure située sur la rue Krim Belkacem a été cambriolée par des individus qui ont emporté plusieurs objets de valeur. Les enquêteurs qui se sont déplacés sur les lieux ont exploité les enregistrements des vidéos surveillances et ont réussi à, identifier l'un des malfaiteurs portant une bavette en compagnie de ses trois autres compères qui portaient aussi des masques sanitaires prenant la fuite après leur acte malveillant à bord d'un véhicule, spécialement, loué auprès d'une agence pour commettre leur cambriolage. Le malfaiteur a été arrêté à hauteur de l'intersection des 600 logements à Ihaddaden conduisant un véhicule, portant toujours les mêmes habits et avait en sa possession un morceau de drogue et bâton en acier avec une lampe. Son compère sera aussi interpellé et les autres qui se trouvent toujours en fuite ont, également, été identifiés. Présenté devant le parquet et cité à comparaître directement, ils ont été placés en détention.

N. Bensalem.

COLLISION ENTRE UN CAMION ET UNE VOITURE À ORAN

Deux blessés évacués

UN ACCIDENT de la circulation en chaîne s'est produit hier sur la quatrième rocade, au niveau du lieu-dit Hasnaoui, dans la commune de Bir El Djir. Le sinistre a fait deux blessés, tandis que les unités de sécurité sont rapidement intervenues pour sécuriser les lieux et faciliter la circulation.
L'accident impliquant un camion et un véhicule a provoqué d'importantes perturbations sur cet axe périphérique très fréquenté. Les deux personnes blessées ont été prises en charge sur place avant d'être évacuées vers un établissement hospitalier pour recevoir les soins nécessaires.
Les équipes d'intervention, appuyées par les services de sécurité, ont procédé au balisage de la zone et à la régulation de la circulation afin d'éviter toute aggravation de la situation. La circulation a été progressivement rétablie après la sécurisation de la chaussée.
Il convient de rappeler que, plus tôt dans la matinée, la page spécialisée Tariki avait alerté les automobilistes sur ce secteur, signalant la chute d'une charge à l'entrée du tunnel de Hasnaoui, en direction de Sénia, et les appelant à la prudence ainsi qu'à réduire leur vitesse.
Dans le même esprit, Tariki recommande aux conducteurs d'adapter leur conduite en hiver pour limiter les risques d'accident, notamment en cas de verglas, de brouillard ou de routes humides.
Il est conseillé de maîtriser sa vitesse, d'éviter les accélérations et freinages brusques, et de négocier les virages avec prudence. Les dépassements doivent être limités, car s'écarter de sa voie peut exposer à des zones glissantes. Il est également essentiel de surveiller en permanence la route, en repérant les zones verglacées ou glissantes et en adaptant sa trajectoire.
La visibilité doit être préservée : garder le pare-brise dégagé, utiliser le chauffage ou la ventilation pour éviter la buée, et rester attentif aux panneaux et aux alertes locales.
Enfin, les conducteurs doivent freiner et s'arrêter progressivement, garder leur calme en cas de glissade, lever le pied de l'accélérateur et éviter tout freinage brusque. Il est également recommandé de se tenir informé de l'état des routes et des conditions météorologiques pour planifier ses déplacements et anticiper les zones dangereuses.
En suivant ces précautions simples mais essentielles, les automobilistes peuvent réduire considérablement les risques d'accident et adopter une conduite plus responsable au quotidien.

Brahim Mazi

TIZI-OUZOU

La pensée de Mouloud Kacem Naït Belkacem revisitée

La pensée de l'intellectuel algérien, Mouloud Kacem Naït Belkacem, a été revisitée à Tizi-Ouzou à l'occasion de la journée d'étude qui lui a été consacrée par le Haut Conseil islamique, rendez-vous scientifique qu'il a initié en collaboration avec la wilaya de Tizi-Ouzou.

La journée d'étude en question, abritée par l'espace de la grande salle des spectacles de la maison de la culture Mouloud Mammeri, a été une occasion pour de nombreux universitaires de faire une intervention, fort savante, et de révéler beaucoup de volets sur la personnalité de l'homme qui a passé toute sa vie à défendre la personnalité de l'Algérien et l'islam authentique, c'est-à-dire cette religion qui véhicule l'humanisme et l'ouverture vers l'universalité.

L'ouverture des travaux, après l'écoute d'une sourate, récitée impeccablement par un jeune étudiant en théologie, et l'hymne national, a été assurée par le wali, Abou Bakkar Essedik Boucetta, qui a mis un accent particulier sur l'intérêt de cette rencontre consacrée à une personnalité non des moindres, puisqu'il s'agissait de l'érudit savant, feu Mouloud Kacem Naït Belkacem.

Pour sa part, Fayçal Hammoudi, représentant du Président de l'APW, après avoir lui aussi salué l'initiative du Haut Conseil islamique, a révélé la dimension de l'homme en donnant un aperçu succinct sur son long parcours tant sur le plan militant qu'intellectuel.



En ce qui le concerne, le président de l'institution qui a initié cette rencontre (Haut Conseil islamique), a d'abord révélé à l'assistance une multitude de savants musulmans enfantés par les wilayas de Béjaïa, Bouira et Tizi-Ouzou, dont justement Mouloud Kacem Naït Belkacem.

Dans un arabe académique, l'intervenant a développé un discours en rimant ses phrases pour signaler non seulement la grande dimension de l'homme, mais aussi la personnalité de l'Algérien à travers son histoire.

Cependant, son discours ne pouvait être à la compréhension de quelqu'un ne maîtrisant pas à la perfection la langue arabe tant son discours, doit-on rappeler, était hautement académique. D'ailleurs, ce fut aussi le cas pour les autres intervenants dont justement l'ami et le compagnon du défunt, Mohamed-Seghir Beltan.

Celui-ci a été prolixe dans son discours, lequel a été axé sur une multitude d'anecdotes concernant le combat de Mouloud Kacem Naït Belkacem. Il s'agit entre autres de sa rencontre avec un haut responsable égyptien. Au mépris que celui-ci a affiché à l'endroit des Algériens en faisant remarquer à son interlocuteur (Mouloud Kacem Naït Belkacem) cette « stupide agitation » des Algériens à l'endroit de la France coloniale, celui-ci quitta son bureau en claquant la porte. Il révélera aussi le rôle joué par l'ancien ministre algérien dans les différentes explications sur le respect des différents rites de l'islam, notamment en Algérie : « Car, disait-il, aucun rite n'est mauvais et, par conséquent, chaque musulman doit respecter les autres rites ».

Mohamed-Seghir Belatan révélera aussi que Mouloud Kacem Naït Belkacem et feu Houari Boumediène ont partagé en Égypte, pendant cinq ans, la même chambre, d'où l'amitié qui s'est développée entre eux et qui se poursuivra jusqu'au décès du deuxième président de la République algérienne. Plus loin, l'orateur révélera le différent qu'a eu Mouloud Kacem Naït Belkacem avec l'intellectuel Malek Bennabi. Et plus tard, après avoir jugé qu'il était dans le tort à l'endroit de Malek Bennabi, il eut l'intelligence de lui demander pardon.

Le modérateur, Kamel Bouzidi, donnera ensuite la parole au Dr Saïd Bouzri, qui développa impeccablement sa thématique en révélant que Mouloud Kacem Naït Belkacem a su mettre à profit certaines circonstances qui lui étaient favorables pour développer ses idées. « Et à travers ses concepts philosophiques, il a expliqué les causes des chutes des civilisations dont la principale est la faiblesse de la culture », a-t-il dit avant de poursuivre : « Il a su développer et faire connaître la pensée islamique. Il a également mis l'accent sur l'intérêt de l'efficacité sur la sauvegarde de la personnalité de l'Algérien tout en lui suggérant de s'ouvrir vers l'universalité ».

Sans être prolixe dans son discours, mais en sa qualité d'éminent universitaire, le Dr Saïd Bouziri a su résumer lors de son intervention la pensée de Mouloud Kacem Naït Belkacem. Une multitude d'autres interventions, tout aussi intéressantes que les précédentes, furent transmises à l'assistance, composée majoritairement d'universitaires et connaisseurs.

Notons enfin que Mouloud Kacem Naït Belkacem est né le 6 janvier 1927 au village d'Ihil-Ali dans la wilaya de Béjaïa et est décédé le 27 août 1992. Il voyagea beaucoup. Sa grande érudition lui permit de faire connaître au monde l'histoire de l'Algérie. À l'université de la Sorbonne, il étudia la philosophie. Son ouverture vers les autres lui permit d'apprendre beaucoup de langues étrangères en sus de l'algérien. C'est en étant polyglotte, et surtout armé de bagages scientifiques et intellectuels, qu'il put échanger avec les autres. Quand le FLN décida de faire la guerre à la France pour rendre aux Algériens leur indépendance, Mouloud Kacem Naït Belkacem rejoignit automatiquement ses rangs. Quand il fut nommé ministre de l'Éducation nationale, il procéda à d'importantes réformes de l'enseignement en favorisant la langue arabe.

De notre bureau, Saïd Tissegouine

FILM-TÉMOIN DE LA MÉMOIRE NATIONALE

«La bataille d'Alger» ouvre les Journées du cinéma algéro-italien à Alger

ALGER a renoué, samedi soir, avec l'un des films les plus emblématiques de l'histoire de son septième Art: La bataille d'Alger (1966), du réalisateur italien Gillo Pontecorvo, projeté en ouverture des Journées du cinéma algéro-italien à la Cinémathèque d'Alger. La projection de ce film-témoin de la longue amitié algéro-italienne, consacré à la lutte du peuple algérien pour l'indépendance, s'est déroulée en présence de l'ambassadeur d'Italie en Algérie, Alberto Cutillo, de la directrice de l'Institut culturel italien d'Alger, Antonia Grande, du directeur de la cinémathèque d'Alger, Adel Mekhalfia et de plusieurs membres de la famille du Moudjahid Yacef Saadi (1928-2021).



Longtemps censuré en France et distingué par le Lion d'Or à Venise, le film demeure un témoignage saisissant sur l'organisation de la résistance urbaine et la violence de la répression coloniale. Jusqu'à lundi, projections, expositions, master-class et débats rythmeront ces journées dédiées aux regards croisés entre Alger et Rome.

D'une durée de 121 minutes, «La bataille d'Alger» restitue l'une des plus grandes épopées de la glorieuse Guerre de libération nationale et la lutte du peuple algérien autour de ses valeureux moudjahidine pour l'indépendance du pays.

Ce chef-d'oeuvre met en lumière l'organisation urbaine des moudjahidine et l'héroïsme des combattants, tout en exposant au monde entier la torture et la barbarie de la répression coloniale française.

Censuré en France et interdit de projection durant 38 ans, ce long métrage a été distingué en 1966 du «Lion d'Or» à «La Mostra de Venise», classé «parmi les 50 meilleurs films de tous les temps» par le «British Film Institute» et projeté dans plusieurs pays.

S'étalant jusqu'à lundi, les Journées du cinéma algéro-italien se déclinent à travers un riche programme qui comprend, notamment, la projection de deux autres films en lien avec l'Algérie, réalisés par des cinéastes italiens de renom.

Ainsi, «Les mains libres» (1964) d'Ennio Lorenzini, produit par la maison «Casbah-Films» et «L'étranger» (1967) de Luchino Visconti, tiré du livre éponyme d'Albert Camus, seront respectivement projetés dimanche et lundi.

Durant ces journées, une exposition d'affiches en différentes langues du film «La bataille d'Alger» et de photos montrant les moments de gloire qu'a connus ce film devenu culte à travers le monde, est visible sur le hall de la cinémathèque d'Alger.

Par ailleurs, des Master-class sur les techniques du son, de l'image et du montage vidéo, sont également prévues lors de ces Journées du cinéma algéro-italien qui seront aussi animées par des débats ouverts au public après chaque projection.

Les Journées du cinéma algéro-italien sont organisées sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, par le Centre algérien du cinéma (CAC) et la maison de production «Casbah-Films», en collaboration avec l'Institut culturel italien d'Alger.

A. B. / Agence

LIGUE 1 MOBILIS

L'ESBA frappe fort et rejoint le CRB et l'USMA à la 2e place

LA 16E JOURNÉE du championnat de Ligue 1 Mobilis s'est poursuivie ce samedi avec trois affiches riches en enseignements. Si l'ES Ben Aknoun a réalisé un grand coup en se hissant sur le podium, le CS Constantine a, de son côté, concédé un nul frustrant face au MC El Bayadh

Le CS Constantine a laissé filer deux précieux points à domicile face au MCE El Bayadh (1-1). Pourtant, les Sanafir avaient entamé la rencontre tambour battant. Dès la 8e minute, Rebiaï a transformé un penalty, laissant présager une soirée tranquille pour les locaux. C'était sans compter sur la résilience du MCEB. Malgré leur statut de lanterne rouge, les visiteurs ont fait preuve d'une combativité exemplaire, tenant tête aux assauts constantinois avant de trouver la faille à l'heure de jeu. Benyahia (59e), a permis aux siens de décrocher un point précieux pour le moral. Ce résultat laisse le CSC à la 6e place avec 23 unités, manquant l'opportunité de recoller au podium, tandis qu'El Bayadh ferme toujours la marche avec 7 points.

La sensation de la journée est venue du stade du 20-Août 1955, où l'ES Ben Aknoun a confirmé son excellente forme en disposant du MC Oran (2-1). Les locaux ont rapidement pris les devants grâce à Sylla (12e), avant de se faire rejoindre juste avant la pause sur un coup franc de Bourdim (43e), qui a piégé le portier Boussouf. En seconde période, l'expérience du capitaine Abderrahmane Hachoud a fait la différence. L'ancien international a redonné l'avantage aux siens à la 72e minute, scellant une victoire capitale. Avec ce succès, l'ESBA réalise une remontée spectaculaire au classement : les voilà désormais dauphins avec 24 points, aux côtés de cadors comme l'USM Alger et le CR Belouizdad. De son côté, le MCO reste englué à la 6e place avec 23 points.

Le MB Rouissat a réalisé la belle opération de la journée en s'imposant sur la plus petite des marges (1-0) face à la JS Saoura. Un succès précieux qui permet aux locaux de se repositionner dans la première partie de tableau. Dans une rencontre serrée, la décision est venue de l'attaque des locaux peu après la demi-heure de jeu. C'est l'attaquant Merzougui qui a endossé le costume de sauveur en inscrivant l'unique but de la partie à la 34e minute. Malgré les tentatives de réaction des Sudistes de la Saoura en seconde période, le rideau défensif du MBR est resté hermétique jusqu'au coup de sifflet final. Grâce à ces trois points durement acquis, le MB Rouissat réalise une excellente opération comptable. Le club remonte ainsi à la 8e place du classement général, rejoignant la JS Kabylie avec un total 23 points.

CHAMPIONS LEAGUE CAF (J3)

La JSK bute sur l'AS FAR à Tizi Ouzou

La JSK a été tenue en échec par l'équipe marocaine de l'AS FAR, ce samedi, sur sa propre pelouse du stade Hocine Aït Ahmed de Tizi Ouzou, et ce, pour le compte de la troisième journée de la phase de groupes de la Ligue des champions de la Confédération africaine de football (CAF).



Sous l'arbitrage du Rwandais Abdul Karim Twagirumukiza, les Kabyles ont bien entamé la partie en dominant le jeu, mais sans pouvoir concrétiser devant une véritable muraille défensive des Marocains. À la demi-heure de jeu, le défenseur Ahmed Maamri s'est blessé (34e) avant d'être remplacé par son coéquipier Laïd Belahouel. Par la suite, le jeu se concentra au milieu du terrain, où la bataille a fait rage entre les deux formations. Et la mi-temps a été sifflée sur le même score qu'à son début. Au retour des vestiaires, Boudebouz se signale encore avec une magnifique frappe enroulée, sortie magnifiquement par El Khayati (55e). Boudebouz placera encore une frappe qui passe cette fois au-dessus (73e). Les jaune et vert vont pousser encore dans les dernières minutes mais en vain, ils doivent se contenter d'un 0-0 malgré une bon match sur le plan collectif. Avec deux points, la situation de la JSK est compliquée avant de se déplacer au Maroc, malgré qu les FAR vont jouer à huis-clos.les joueurs de la JSK ont buté également sur le jeu ultra-défensif des joueurs de l'AS FAR, en étant incapables d'ouvrir la marque. C'est ainsi que les Canaris ont enregistré un semi-échec à domicile, compliquant leur situation en vue d'une éventuelle qualification au prochain tour. Et dans ce même groupe, Al Ahly (Égypte) a remporté une victoire 2-0 face aux Young Africans (Tanzanie). Suite à ces deux résultats, l'équipe égyptienne occupe la première place du classement du groupe avec un total de 7 points, devant les Young Africans (2es) avec un total de 4 points, au moment où la JSK et l'AS FAR partagent la 3e place avec un total de 2 points chacun. Lors de la quatrième journée, prévue le 31 janvier, la JS Kabylie se déplacera au Maroc pour affronter l'AS FAR, alors qu'Al Ahly jouera également à l'extérieur contre les Young Africans.

COUPE DE LA CAF USMA 2 - DJOLIBA 0

L'USMA fonce vers les quarts

L'USM ALGER n'a pas raté l'occasion de jouer à domicile pour enchaîner une nouvelle victoire face à Djoliba Bamako, dans le cadre de la 3e journée de la phase de poules de la Coupe de la CAF, sur le score de deux buts à zéro, au terme d'un match où la victoire fut une simple formalité. Une passe de trois qui fait rapprocher la formation de Soustara des quarts de finale de l'épreuve africaine. Après une entame de match très timide, les Rouge et Noir ne vont pas tarder pour rentrer dans le vif du sujet. On joue la 12e minute, Draoui réussit à débloquer la situation. Suite un corner de Ghacha, le milieu de terrain se trouve bien placé et sans couverture au deuxième poteau pour mettre la balle au fond des filets d'une frappe. Un but qui va libérer les Usmistes qui vont poursuivre leur domination et leurs assauts. Ils ont failli doubler la mise à deux reprises, le tir lobé de Ghacha, dévié difficilement par le gardien de Djoliba en corner (14›), puis le tir de Kamagaté, à la suite d'une contre-attaque, le portier malien s'interpose une nouvelle fois (18›). Côté Djoliba, pas de riposte. Certes, les Algérois maîtrisent bien le match, mais le rythme baisse d'un cran. En effet, on ne va rien voir pour la suite de la première mi-temps, qui s'achève sur le score d'un but à zéro en faveur de l'USMA. Au retour des vestiaires, on s'attendait à ce que la bande à Benchikha allait faire le break, mais ne se passera. L'équipe usmiste continue à dominer, mais sans se procurer des occasions dangereuses, face à une formation malienne qui n'aura pas la moindre réaction et continue à subir le jeu. On joue la 84e minute, Khaldi réussira enfin à doubler la mise, sur un super tir lobé dans la surface de réparation. Un second but qui ne laissera aucune chance aux Maliens C'est donc sur le score de deux buts à zéro que l'arbitre siffle la fin de la rencontre. L'USMA continue à dominer le groupe A de la phase de poules, en réalisant la passe de trois, au terme d'un match où la victoire fut une simple formalité, faut-il le dire. En attendant le résultat de l'autre match San-Pédro -OC Safi, la formation usmiste a franchi un grand pas vers la qualification pour les quarts de finale de la Coupe de la CAF, mais elle aura pour objectif de conserver sa première place . Avec ce troisième succès de rang — après les victoires face à San Pedro (3-2) et l'Olympique Safi (1-0) — l'USM Alger réalise un parcours parfait. Le bilan est éloquent : 9 points sur 9 possibles. Grâce à cette victoire (2-0), les Rouge et Noir s'envolent en tête du classement et font un pas de géant vers la qualification pour les quarts de finale. Pour Soustara, l'horizon africain semble plus dégagé que jamais. La suite de l'aventure s'annonce sous les meilleurs auspices pour l'USMA qui confirme, match après match, son statut de favori de la compétition.



Amoura, buteur génial face à Mayence

L'international algérien a illuminé la 19e journée de Bundesliga ce samedi.

D'une inspiration technique magistrale, l'attaquant du VfL Wolfsburg a retrouvé le chemin des filets, prouvant qu'il a déjà tourné la page de la CAN 2025. Devant près de 30 000 spectateurs chauffés à blanc, Mohamed Amine Amoura n'a eu besoin que de 180 secondes pour faire chavirer la rencontre. Dès la 3e minute, sur un centre millimétré de son coéquipier Saël Kumbedi, l'attaquant algérien a fait étalage de tout son génie : une talonade subtile et instinctive qui a laissé le portier de Mayence sans réaction. Ce geste de grande classe, mélange d'audace et de précision, rappelle pourquoi l'ancien joueur de l'Union Saint-Gilloise est aujourd'hui perçu comme l'un des talents les plus excitants du football algérien sur le vieux continent. Ce but revêt une importance particulière pour le natif de Jijel. Il s'agit en effet de sa première réalisation avec Wolfsburg depuis son retour de la Coupe d'Afrique des Nations 2025. Marqué par l'élimination des Fennecs en quarts de finale face au Nigeria (0-2), Amoura avait semblé en manque de rythme lors de ses deux précédentes sorties face à St. Pauli et Heidenheim. En retrouvant son flair habituel face à Mayence, l'attaquant prouve que la parenthèse internationale est refermée et que sa forme physique est de nouveau à son zénith. Après une saison dernière bouclée sur un bilan impressionnant de 22 contributions directes (10 buts et 12 passes décisives en 34 matchs), il maintient une cadence de métronome. Avec désormais 7 buts et 2 passes décisives en 18 matchs toutes compétitions confondues cette saison, l'Algérien s'impose comme le facteur X de Wolfsburg. Sa vitesse dévastatrice et sa science du placement continuent d'effrayer les défenses de Bundesliga, faisant de lui l'une des valeurs sûres d'un championnat pourtant réputé pour son exigence physique.



SUPERBE BUT DE MAHREZ FACE À NEOM !

Al Ahli continue de titiller Al Hilal cette années en Roshn Super League d'Arabie saoudite, avec une nouvelle victoire et un très beau but de Riyad Mahrez. Le club de Riyad était en déplacement chez Benrahma et son tout nouveau club de NEOM et les coéquipiers de Mahrez ont eu du mal a trouver la faille jusqu'à un penalty transformé à la 55e minute par Iban Toney. Juste après Al Dawsari est expulsé pour les locaux, puis sur un coup-franc bien placé, Ivan Toney au lieu de tirer, passe à Mahrez qui envoie une merveille de frappe enroulée dans le petit filet opposé (64e). Al Ahli s'impose finalement 3-0 et reste deuxième au classement à quatre points d'Al Hilal qui compte tout de même un match de moins

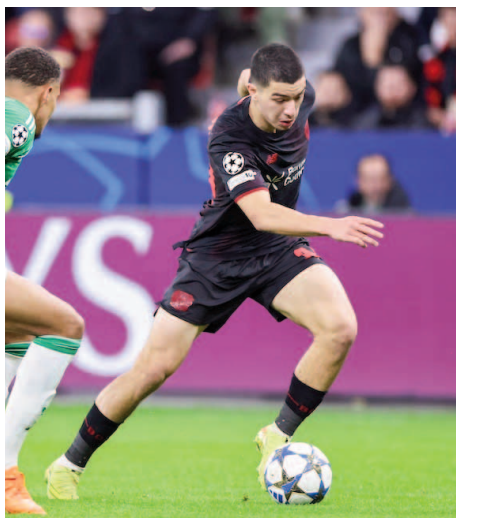
DOUBLÉ DE GOUIRI FACE À LENS !

Amine Gouiri a marqué de son empreinte la 19e journée de Ligue 1 et confirmé son rôle central dans le renouveau offensif de l'Olympique de Marseille. Quelques jours après la déception européenne face à Liverpool, les Phocéens ont parfaitement réagi en dominant le RC Lens au Vélodrome (3-1), portés par un Gouiri inspiré et décisif. Dès l'entame de la rencontre, l'international algérien a donné le ton. À la 3e minute, il profite d'un ballon mal négocié par la défense lensoise pour ouvrir le score, déclenchant l'explosion du Vélodrome. Un but express qui symbolise l'agressivité et l'intensité mises par l'OM lors d'un premier quart d'heure de très



haut niveau. Dans la foulée, la nouvelle recrue Ethan Nwaneri double la mise, confirmant la domination marseillaise. Aligné en pointe par Roberto De Zerbi, Gouiri n'a pas seulement brillé par son efficacité. Très mobile, il a constamment pesé sur la défense adverse, multipliant les appels, les décrochages et les combinaisons. Son activité a libéré des espaces pour ses partenaires et facilité les transitions rapides prônées par le technicien italien. Après une seconde période plus hachée, c'est encore Gouiri qui scelle le sort de la rencontre à la 75e minute. Parfaitement servi sur le côté droit, il conclut avec sang-froid et s'offre un doublé mérité, illustrant une soirée aboutie sur tous les plans. Lens réduira l'écart en fin de match, sans jamais remettre en cause la supériorité marseillaise. Avec désormais quatre buts et une passe décisive en 9 apparitions de Ligue 1 cette saison, Amine Gouiri envoie un message fort. Après une longue absence suite à une vilaine blessure à l'épaule, l'Algérien, de retour sur les terrains le 4 janvier dernier, semble déjà avoir retrouvé sa place dans le système de De Zerbi. Ce match face à Lens pourrait bien marquer un tournant, tant pour l'OM que pour un attaquant en pleine montée en puissance.
Titulaire face à Shabab Al Ahli dans le cadre de la Qatar-UAE Super Shield, Youcef Atal a vécu une soirée cauchemardesque. En fin de première période, le latéral algérien s'est grièvement blessé seul sur une action anodine, avant de quitter la pelouse sur civière, visiblement très touché. Un coup dur pour Al Sadd, qui s'est imposé au final, mais surtout pour le joueur. Les premières évaluations médicales n'ont malheureusement pas rassuré. Selon les informations du média WinWin, Atal, tout juste revenu de la CAN 2025 disputée au Maroc, souffre d'une rupture complète du tendon d'Achille. Une blessure lourde aux conséquences majeures. L'international algérien aura ainsi disputé ce samedi son dernier match de la saison 2025-2026. Une intervention chirurgicale suivie d'une longue phase de rééducation est désormais au programme. Ce type de blessure impose généralement plusieurs mois d'absence, et il n'est pas exclu que l'ancien joueur de l'OGC Nice soit éloigné des terrains pendant près d'une année. Cette blessure intervient à un moment particulièrement délicat. Atal nourrissait l'espoir de disputer sa première Coupe du Monde avec l'équipe nationale algérienne. Un objectif ambitieux, d'autant que le sélectionneur Vladimir Petkovic semblait lui accorder une certaine confiance, même sans en faire un titulaire dans ses plans.

MAZA PASSEUR, LE BAYER S'IMPOSE



Grâce à une passe décisive d'Ibrahim Maza, Leverkusen a mis fin à une série de trois défaites consécutives, en s'imposant face à Brème. Le jeune milieu de terrain Algérien qui évolue en réel meneur de jeu, a encore réalisé un superbe match avec une vision de jeu magistrale, des passes dans le tempo et des retours défensifs précieux. Après une première combinaison loupée par Polu, Maza a trouvé idéalement dans la surface et en une touche de balle, son latéral droit Lucas Vasquez pour le seul but de la rencontre inscrit par l'ancien joueur du Real Madrid à la 37e minute de jeu. Juste avant la mi-temps, Maza trouve le poteau droit du gardien du Werder, d'une belle frappe enroulée (45e+1›). Par la suite il jusqu'à sa sortie la 72e minute, avec un dernier tir qui passe juste au-dessus.

GUITANE RAYONNE AVEC DEUX PASSES DÉCISIVES

Annoncé sur le départ cet hiver, Rafik Guitane a retrouvé le chemin de l'efficacité avec Estoril comme hier avec deux passes décisves. Son club recevait hier un concurrent direct, le Vitoria Guimaraes, l'ailier Algérien était aligné sur son côté droit habituel et participe à l'égalisation deux minutes après l'ouverture du score par l'adversaire. En effet, à la 29e minute, Guitane dribble entre deux adversaire avant de lancer parfaitement en profondeur le buteur marocain Begraoui mais Mitrovic redonne l'avantage à l'équipe visiteuse. De nouveau, en début de seconde période, il va offrir l'égalisation à Alejandro Marques qui marque de la tête, sur un centre au cordeau de Rafik Guitane (55e) dont c'est la 6e passe décisive de la saison. Finalement Estoril s'impose 4-2 et reste en milieu de tableau. Pour Guitane il ne reste plus beaucoup de temps pour un transfert dans un grand club portugais ou vers le MC Alger comme ce fut évoqué.

-REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
LA WILAYA D'EL BAYADH

03 eme AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALES N°: 02

La Direction des Travaux Publics de la Wilaya d'El-Bayadh lance un troisième avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales pour des travaux suivants :

INTITULE :

Réalisation d'un ouvrage d'art sur la RN 47 au pk 274+500.

OBJET :

Réalisation d'un ouvrage d'art sur la RN 47 au pk 274+500.

Conditions d'éligibilité :

les soumissionnaires doivent apporter la preuve qu'ils répondent aux conditions d'éligibilité définies au titre de la présente instruction, et qu'ils disposent des capacités et ressources nécessaires pour mener à bien l'exécution du contrat .A cette fin, toutes les offres présentées seront accompagnées obligatoirement :

- **D'un certificat de qualification et de classification professionnelle activité principale travaux publics catégorie Quatre (04) ou plus (en cours de validité).**
- **Au moins une attestation de bonne exécution portant :-Réalisation et /ou Reconstruction d'un ouvrage d'art (Dalot ou pont à poutre) justifié par une attestation de bonne exécution** délivrée par les services contractants publics durant les cinq dernières années.
- **Chiffre d'affaires moyen ≥ 60 000 000 DA justifies par la moyenne des Bilans financiers des trois dernières années.**

Cas de groupement d'entreprise :

Le chef de file doit être majoritaire et avoir une qualification catégorie Quatre (04) et plus dans le domaine des travaux publics activité principale et les autres membres du groupement doivent avoir la catégorie Trois (03) et plus dans le domaine des travaux publics comme activité principale.

- Seules, les offres des soumissionnaires ayant obtenue une note technique supérieure ou égale à **Soixante (60)** Points (note éliminatoire) seront admises à l'analyse financière.
- Les dossiers de l'avis d'appel d'offre peuvent être retirés cahier des charges avec présence de l'intéressé ou son représentant par procuration notarié en cas de n'est pas y assister de présence, auprès de la DTP de la Wilaya d'El-Bayadh (service de l'Administration et des moyens- Bureau de marchés-) sise à RAS El-AIN-EL-BAYADH : TEL 049.61.20.53- FAX 049.61.20.57.
- **NIS : 32010510051, NIF : 408015000032090**
- Le soumissionnaire devra cacheter son offre, en utilisant Trois enveloppes intérieures cachetées, portant les mentions (dossier de candidature), (offre technique) où (offre financière).
- Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention SOUMISSION " à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres –

Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n°.....- L'objet :

Réalisation d'un ouvrage d'art sur la RN 47 au pk 274+500.

Elles seront déposées :

À la Direction des Travaux Publics de la Wilaya d'EL BAYADH, SECRETARIAT. Sis à Ras El Ain EL BAYADH.

N° TEL : 049 61 20 53
N° FAX : 049 61 20 57

DOCUMENT CONSTITUANT L'OFFRE

Le dossier de candidature : l'enveloppe de dossier de candidature contiendra le dossier suivant :

Déclaration de candidature remplie et signée

-La déclaration de probité remplie et signée.

-Les statuts pour les sociétés

-Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.

-Le certificat de qualification et classification professionnelle (catégorie minimale Quatre (04) et plus activité principale : Travaux publics en cour de validité

-Bilans financiers des trois dernières années.

- Numéro d'identification fiscale.

-La liste des moyens humains qui seront chargés de l'exécution des travaux dûment justifiés par la Déclaration annuelle des salaries ou affiliation et CASNOS pour le gérant.

-La liste de matériel dûment justifiés (cartes grises ou carte de mise en circulation ou copies des factures d'achat pour le matériel non roulant plus PV de huissier année courant).

-Références professionnelles en travaux similaires délivrés par les différents maîtres de l'ouvrage.

-Registre de commerce électronique.

-Extrait de rôle apuré ou échelonné en cours de validité (moins de 03 mois).

- Les documents fiscale, parafiscale (CNAS, CASNOS, CACOBATH)

-Attestation de dépôt des comptes sociaux pour les sociétés l'année en cours.

-Protocole en cas de groupement d'entreprises.

- C20 délivrées par les services impôts.

- Attestation de visite de lieu remplie et signée.

Offre technique : l'enveloppe technique contiendra le dossier suivant:

La déclaration à souscrire dûment remplie et signée.

-Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite «Lu et accepté».

-Planning prévisionnel des travaux signé avec délai de réalisation.

-Mémoire technique justificatif dûment remplie et signée

Offre Financière : l'enveloppe financière contiendra le dossier suivant:

-Lettre de soumission dûment remplie et signée.

-Bordereau des prix unitaires dûment rempli et signé (les prix unitaires doivent être clairs et lisibles et ne contiennent pas des surcharges).

-Le devis quantitatif et estimatif dûment rempli et signé. (les chiffres doivent être clairs et lisibles et ne contiennent pas des surcharges).

- La durée de préparation des offres est fixée à **Quinze(15) jours** à partir de la date de la première parution du présent avis Dans les quotidiens nationaux ou dans le BOMOP.
- La date et l'heure limite de dépôt des offres correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres avant 14 heures. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
- L'ouverture des plis se tiendra en séance publique, le même jour de dépôt des offres à 14 heures.
- La durée de validité des offres est égale à la durée de préparation des offres (intervalle de temps entre le premier affichage de l'avis d'appel et la date de dépôt des offres augmentée de 90 Jours, qui égale à (**105jours**).
- Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant proposé l'offre **la moins disante.**

Le Jeune Indépendant **du 26/01/2026 / ANEP 2631001011**

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE LA SANTE, DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIÈRE
DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION DE LA WILAYA D'ORAN
Établissement Hospitalier Dr MEDJBEUR Tami Aïn El Turck _ Oran
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGANCE CAPACITE MINIMALE

Nif : 000731099017735

La Direction de L'EH Dr MEDJBEUR Tami Aïn El Turck _ Oran, Lance un avis D'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales en vue de l'**APPROVISIONNEMENT EN PRODUITS ALIMENTAIRE POUR L'ANNEE 2026, selon les lots suivants :**

LOT 01: Alimentation Générale
LOT 02: Viandes Rouges Fraiches
LOT 03: Poulets Frais Et Œufs
LOT 04: Fruits Et Légumes

Les représentants répondants aux conditions d'éligibilité suivantes:

L'Appel d'Offres objet du présent cahier des charges s'adresse aux Fabricants Mandataires et Grossistes détenant les codes d'Activités y Affèrent dans les Registres de Commerce à Savoir :

Lot N°1 Alimentation Générale :

Lot N°2 viande rouge frais

Lot N°3 Poulet Frais et Œufs

Lot N° 4 : Fruits et Légumes frais

Réalise un projet similaires a l'objet du lot en nature justifiez minimum par une Attestation de bonne exécution signées par le maitre de l'ouvrages public le Directeur

Réalise la moyenne des chiffres d'affaires des trois dernières années égale ou supérieur à 10 Million de Dinars Algériens pour le lot Alimentation Générale

Réalisé la moyenne des chiffres d'affaires des trois derniers années Egale ou Supérieur à 5 Million de Dinars Algériens pour les lots Fruits et Légumes

Réalisé la moyenne des chiffres d'affaires des trois derniers années égale ou Supérieur à 3 Millions de Dinars Algériens pour le Lot poulet et œufs

Réalisé la moyenne des chiffres d'affaires des trois derniers années égale ou Supérieur à 4 Millions de Dinars Algériens pour le Lot viande rouge frais sans os

Le soumissionnaire doit avoir un moyen de stokage ou chambre froide dans la meme wilaya que le service contractant soit propriétaire ou locataire

Le soumissionnaire doit assurer le transport et la manutention

Peuvent retirer le cahier des charges auprès de L'EH Dr MEDJBEUR Tami Aïn El Turck _ Oran (**bureau des marchés)** contre un paiement de **5000.00DA non remboursable** auprès du régisseur de l'établissement.

Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots et peuvent être retenus pour un ou plusieurs lots.

- Les soumissionnaires doivent obligatoirement soumissionner pour la totalité des articles du même lot.
- Toute proposition incomplète pour le lot considéré sera rejetée.

Le soumissionnaire préparera quatre **(04)** enveloppes. La première enveloppe **E1** est destinée au dossier de candidature, La deuxième enveloppe **E2** est destinée à l'offre technique et la troisième enveloppe **E3** est destinée è l'offre financière. La quatrième enveloppe **E** contiendra les trois enveloppes **E1 et E2 et E3** sur lesquelles il sera porté respectivement les mentions **« dossier candidature »**, **« offre technique » et « offre financière »** avec l'identification et l'adresse du soumissionnaire.

L'enveloppe extérieure cachetée anonyme ne devra comporter que la mention :

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »
Avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales.
L'APPROVISIONNEMENT EN PRODUITS ALIMENTAIRE POUR L'ANNEE 2026
(A PRÉCISER LE OU LES LOTS)

L'enveloppe **E** sera déposée à l'adresse suivante : **la Direction Générale de L'EH Dr MEDJBEUR Tami Aïn El Turck _ Oran.**

Le soumissionnaire doit joindre au présent cahier des charges les documents suivants :

***DOSSIER DE CANDIDATURE :** conformément aux annexes jointes au cahier des charges
***L'OFFRE TECHNIQUE :** conformément aux annexes jointes au cahier des charges
***L'OFFRE FINANCIÈRE :** conformément aux annexes jointes au cahier des charges

Tous les documents demandés doivent être valables et à jour.

Toute soumission ne contient pas les assurances exigées sera rejetée.

La durée de préparation des offres est fixée à **quinze (15) jours** dés la première parution de l'appel d'offre dans deux quotidiens nationaux avant 14h :00, passé ce délai aucune offre ne sera acceptée.

Les soumissionnaires sont invités à la séance d'ouverture des plis techniques et financiers qui aura lieu au siège de la Direction de l'EH Dr MEDJBER TAMI d'Ain El Turck Paradis Plage, daïra Ain El Türck wilaya d'ORAN, le jour même correspondant a la date limité de dépôt des offres **à 14h :00**

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre **cent cinq (105) jours** compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans la presse.

Le Jeune Indépendant **du 26/01/2026 / ANEP 2631001033**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SANTE
Etablissement Public Hospitalier- El Mouradia Rahmouni Djillali
NIF : 40801600001604900103

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

Conformément aux dispositions de l'article 46 de la loi 46 de la la loi n° 23-12 du 06 aout fixant les règles générales relatives aux marchés publics et en application des dispositions des l'articles 65 et 82 du Décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'établissement Public Hospitalier el mouradia « Rahmouni Djillali » informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé a l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°001/2026 Et ayant pour objet : Prestations de nettoyage et de bio nettoyage des service au niveau de l'EPH DJILALI RAHMOUNI publié dans :
Les quotidiens :
« Le jeune indépendant » en date du 01/12/2025
« المستثمر» en date du 01/12/2025
La presse électronique :
« Tariq news » en date du 02/12/2025
« أخبار دزاير » en date du 02/12/2025
qu'a l'issue de l'évaluation des offres techniques et financières suivant les critères de choix contenus dans le cahier des charges, les résultats sont comme suit :

N°	LOT	SOUMISSIONNAIRE	Note Technique	Note Financière	Note Globale	Montant Maximum de l'offre en TTC	Observation
1	Nettoyage et bio nettoyage des services hospitaliers et blocs opératoire	ETS NACER BEY RACHID	45	30	75.00	31 195 017.00 DA	OFFRE RETENUE
2	Nettoyage des locaux administratifs. bibliothèque. Chambre de garde et magasins bureau de chef service +secrétariat et bureau d'épidémiologie	HP NET BELABBAS	50	30	80.00	5 140 838.08 DA	OFFRE RETENUE
3	Opération 3D (dératisation. désinsectisation. Dechatisation) au milieu hospitalier	LOT INFRUCTUEUX					

Conformément a l'article 82 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public; tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de la wilaya d'Alger et ce dans un délai de dix (10) jours à compter de la première publication du présent avis dans les quotidiens nationaux.

Aussi ; l'établissement public hospitalier « Rahmouni Djillali » invite les autres soumissionnaires intéressés, a se rapprocher de ses services ; au plus tard trois (03) jours à compter de la première publication de l'attribution provisoire du marché ; à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

Le Jeune Indépendant **du 26/01/2026 / ANEP 2616002358**

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة الـــــري
مديرية الري بسكرة

MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE
DIRECTION DE L'HYDRAULIQUE BISKRA

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE
N° 03/SAM/DRE/2026
Numéro d'Identification Fiscal (NIF) du service contractant 0416006000007028

Conformément aux dispositions du Décret Présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le Directeur de l'hydraulique de la Wilaya de Biskra informe les entreprises ayant soumissionnées dans le cadre de l'opération :

Renforcement de l'alimentation en eau à partir des eaux souterraines pour l'irrigation de la palmeraie au niveau de la commune d'El-Kantara wilaya de Biskra
Objet Appel d'offres national ouvert avec exigence de Capacités Minimales N° 054/SAM/DHW/2025
Paru dans les quotidiens nationaux en date du : **31/12/2025 (Le jeune Indépendant et Assima News)**
Que le marché à été attribué à titre provisoire à l'entreprise soumissionnaire suivante :

N°	Lot	Entreprise	Manant après correction (D.A)	Délais	Critères
01	Lot N 01: Réalisation d'un forage agricole sur une profondeur de 1000 ML dans la commune El-Kantara	SARL TRAVAUX HYDRAULIQUE SHAOLIN ORAN	149.904.300,00 DA	06 Mois	Offre Unique

Et Conformément à L'article 82 du Décret Présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public , les soumissionnaires qui contestent ce choix peuvent introduire un recours auprès de la commission Sectorielles des marchés sis au 03 Rue Caire KOUBA dans un délai de 10 jours à partir de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou BOMOP , et si le dixième (10 ème) jour de recours coïncide avec un jour férie ou un jour de repos légal , la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant et les soumissionnaires qui intéressés de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont inviter de rapprocher de la Direction de l'hydraulique de la Wilaya de Biskra au plus tard Trois (03) Jours à compter du premier jour de la publication de cet avis dans les quotidiens nationaux ou BOMOP .

Le Jeune Indépendant **du 26/01/2026 / ANEP 2616002244**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE DJELFA
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE
Service de planification et des programmes de développement
NIF : 097417019057223

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément à l'article 65 du décret présidentiel N°15/247 de la 16/09/2015 portante réglementation des marches publics et des délégations des services public , la loi n°23-12 du 05/08/2023 fixant les générales relatives aux marchés publics et suite a l'évaluation de l'opération : l'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N°**07/2023** publier dans les journaux **" دزاير سبور "** en arabe du le **20/11/2025** .et **" LE JEUNE INDPEAPENDONT "** en français du le **20/11/2025** Pour objet :

Aménagement Des du CIMETIERES DE CHOUHADA AU NIVEAU DES COMMUNES DE LA WILAYA DE DJELFA

LOT 05 ; Aménagement Des du CIMETIERE DE CHOUHADA DE LA COMMUNE DE SIDI LAADJAL

Le Wali de la wilaya de Djelfa - Direction de L'administration Locale —lance un avis d'attribution provisoire comme suite :

Nom de l'entreprise choisi	N.I.F	Montant TTC DA corrigé	Note d'offre technique	Délai de réalisation par moins	Observation
TOUIL LAKHDER	162170100422111	4.876.808. 58	40.58	90 JOURS	Moins disant qualifier

Les soumissionnaires non retenus peuvent introduire leurs recours à la commission des marchés publics de la wilaya (Secrétariat Général) et ce dans les 10 jours qui suivent la date de la première publication du présent avis dans les quotidiens nationaux.

Le Jeune Indépendant **du 26/01/2026 / ANEP 2616002233**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TIMIMOUN
DAIRA DE TINERKOUK
COMMUNE K'SAR KADDOUR
N° Identification fiscal: 098501079005332

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRRE DE MARCHE

OPERATION : **Réalisation de la route pour desenclaver A La ksar tileghmin**
PROJET : **Réalisation de la route pour desenclaver A La ksar tileghmin**
Conformément dispositions du la Loi n° 23-12 du 18 Moharram 1445 correspondant au5 août 2023 fixant les règles generals relatives aux marchés publics ,et l'article 65 du décret présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.
a lancer en : Journal 2025 Suite au offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 03 / **elaane**. a 22/12/2025 et le Journal **le jeune indépenant** a 22/12/2025
Le président de la commune de k'sar kaddour donne avis d'attribution provisoire du marché pour comme :

PROJET	L' entreprise	Point techn ique /100	Montant de l'offre	Montant de l'offre après correction	délai	Observ ation
Réalisation de la route pour desenclaver A La ksar tileghmin	S.A.R.L ZAOUT DEBAGH POUR CONSTRUCTUON ET HYDRAULIQUE ETTRAVAUX PUBLICS N I F N° : 099901088216980	67	45.248.625.00 DA	47.071.650.00 DA	03 mois	La seule offre

Conformément à l' articles 56 du La Loi n° 23-12 du 18 Moharram 1445 correspondant au5 août 2023 fixant les règles generals relatives aux marchés publics, et l'article 82 du décret présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, Tous soumissionnaires contestant le choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la commune dans un délai de dix(10) jours qui suivent la parution de cet avis dans le bulletin officiel des marchés de l' opérateur public (BOMOP) ou dans les quotidiens nationaux. .
- Cet avis sera considéré comme une invitation aux soumissionnaires pour assister à vallée de l'évaluation des soumissions pour le spectre, en 03 jours à dater du premier jour de cette avis dans dans le bulletin officiel des marchés de l' opérateur public (BOMOP) ou dans les quotidiens nationaux.

Le Jeune Indépendant **du 26/01/2026 / ANEP 2616002077**

Acer dévoile ses Predator Helios AI... vous aurez du mal à trouver plus puissants (et plus chers)



ACER profite lui aussi du CES 2025 pour dévoiler toute une flopée de nouveaux PC portables gaming. Au menu, deux nouvelles gammes distinctes : les Predator Helios AI sur le segment premium, et les Acer Nitro AI sur l'entrée et le milieu de gamme. Voici les principaux modèles annoncés.

Comme l'année dernière et les précédentes, Acer ne s'embarrasse pas. À l'instar de son compatriote ASUS et de ses nouveaux ROG survitaminés, le constructeur taïwanais installe à bord de sa nouvelle gamme Predator Helios AI tout ce qui se fait de mieux en ce début d'année. Vous aurez du mal à trouver plus puissant parmi les produits annoncés au CES 2025… mais tout cela a un prix, alors pour compenser, la firme dégaine aussi de nouveaux modèles Nitro AI plus abordables.

Predator Helios AI : la puissance débridée, et les prix aussi

Commençons par le modèle le plus fin et le moins dispendieux de la nouvelle lignée Predator : le Predator Helios Neo 16S AI, visible ci-dessus. Compact, ce modèle mise sur un châssis de 19,9 centimètres d'épaisseur maximum, pour 2,7 kilos.

Dans version la mieux équipée, il embarque un écran OLED QHD+ de 16 pouces, 240 Hz et 100 % DCI-P3. L'appareil combine pour le reste jusqu'à un Core Ultra 9 275HX à 32 Go de DDR5 à 6 400 MHz, et une GeForce RTX 5070 Ti. En parallèle, Acer y installe une batterie de 76 Wh et jusqu'à 2 To de SSD. Attention toutefois, cette fiche technique globalement brillante est altérée par la présence d'un modem Wi-Fi 6E « seulement »… ce qui pourrait en gêner certains.

Concurrent direct du nouveau Razer Blade 16, le Predator Helios 16 AI (ci-dessus) se dote pour sa part d'un châssis un peu plus épais atteignant les 27,7 millimètres d'épaisseur, pour 2,7 kilos sur la balance. Il embarque lui aussi une dalle OLED QHD+ de 16 pouces, 240 Hz et 100 % DCI-P3 pouvant ici atteindre les 600 nits en pic de luminance SDR.

On y trouve également ce qu'Intel propose de mieux en ce début de l'année 2025, avec au maximum un processeur Core Ultra 9 275 HX « Arrow Lake-HX » couplé à un maximum de 64 Go de DDR5 à 6 400 MHz, et à une GeForce RTX 5070 ou 5090 pour atteindre un niveau de performance supérieur à ce que propose son petit frère, le Neo 16S. On passe en outre à 4 To de SSD sur les moutures les mieux équipées, à un modem Wi-Fi 7, et l'ensemble est alimenté par une batterie de 99 Wh.

Le Predator Helios 18 AI est, comme son nom l'indique, le plus gros modèle de la portée, avec 29,5 millimètres d'épaisseur, pour 3,2 kilos. On y trouve cette fois jusqu'à un écran Mini-LED et Ultra HD de 18 pouces, 120 Hz et 100 % DCI-P3, affichant un maximum de 600 nits de luminosité SDR.

Dans sa meilleure version, l'engin regroupe lui aussi un processeur Intel Core Ultra 9 275HX couplé à un maximum de 192 Go de DDR5 à 6 400 MHz (excusez du peu) et à une GeForce RTX 5080 ou 5090, en fonction des options choisies.



"ChatGPT n'est pas meilleur que Copilot" : le cri du cœur de Microsoft pour sa survie dans la jungle de l'IA

Malgré la coopération étroite entre Microsoft et OpenAI, Copilot n'arrive toujours pas à décoller. C'est ce qu'on peut voir avec ces chiffres.

Si OpenAI a connu la trajectoire météoritique qu'on lui connaît dorénavant en 2025, elle le doit d'abord et avant tout à sa collaboration avec Microsoft, qui a investi des milliards de dollars dans la firme de Sam Altman. En échange, le géant américain a pu bénéficier de son côté d'un savoir-faire de premier ordre en intelligence artificielle, qui l'a mené à créer son propre outil : Copilot. Un outil qui, malheureusement, fait encore pâle figure face à la concurrence.

ChatGPT bien plus populaire que Copilot

Depuis que Copilot est sur le marché, Microsoft essaye de faire passer un message simple : son IA ne serait pas une version au rabais de ChatGPT.

Techniquement, c'est fort possible, mais, malheureusement, il existe encore à ce jour un gouffre immense dans le succès entre ces deux chatbots !

En effet, comme le montrent des chiffres compilés par Aitools.xyz, les deux IA ne jouent pas du tout dans la même cour. ChatGPT représenterait ainsi à lui seul 43,16% de parts de marché dans son secteur au mois de février dernier, ce qui en fait le numéro 1 incontesté, quand Copilot ne se place guère qu'au 11e rang, avec 0,82% de parts de marché.

Copilot doit-il mieux se faire connaître ?

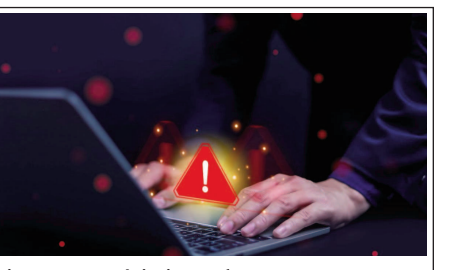
Il faut dire que le chatbot d'OpenAI a comptabilisé un nombre impressionnant de visites sur l'ensemble de l'année 2024 : 40 milliards. En comparaison, Copilot apparaît comme un nain avec ses 677,3 millions de visites.

L'espoir à ce niveau apparaît dans la croissance de l'outil de Microsoft. En effet, l'an dernier, il a tout de même vécu ce qui s'apparente à un décollage, avec une croissance de sa fréquentation représentant 6811.22%.

Les mauvaises langues pourront dire qu'en partant de tout en bas, il est plus simple d'afficher un développement aussi massif, contrairement à d'autres IA qui avaient déjà fait leur trou en 2023.

Alors, Microsoft est-il seulement en retard, ou alors l'entreprise fondée par Bill Gates a-t-elle raté le coche ?

Une faille critique dans un plugin WordPress populaire activement exploitée 4 heures après sa divulgation



DIVULGATION publique dans la matinée, exploitation dans la foulée. Le plugin OttoKit (ex-SureTriggers) souffre d'une vulnérabilité critique permettant à des attaquants de s'octroyer les droits admin d'un site sans avoir à s'identifier.

Si vous utilisez OttoKit, vous savez qu'il permet d'automatiser des actions entre WordPress et des services tiers comme WooCommerce, Google Sheets ou Mailchimp. Actif sur plus de 100 000 sites, le plugin fait aujourd'hui l'objet d'une alerte de sécurité particulièrement sensible. Le 10 avril, les équipes de Wordfence et Patchstack ont publié les détails d'une faille critique permettant à des tiers malveillants de contourner le mécanisme d'authentification de son API et de créer un compte administrateur sur les sites où il est installé. Moins de quatre heures après sa divulgation, les premières tentatives d'exploitation étaient déjà observées.

Une configuration incomplète à l'origine d'accès non sécurisés

Signalée dès le 13 mars par mikemyers dans le cadre du programme de bug bounty de Wordfence, cette vulnérabilité touche toutes les versions du plugin jusqu'à la 1.0.78. Sans trop jargonner, elle repose sur un défaut dans le mécanisme de vérification des requêtes envoyées à l'API d'OttoKit. Lorsque aucune clé API n'a été définie – ce qui est souvent le cas juste après l'installation –, le plugin traite certaines demandes comme légitimes, faute de pouvoir effectuer une vérification correcte.

Dans les faits, ce comportement hautement problématique permet à un attaquant d'envoyer directement une commande à l'API pour créer un nouveau compte administrateur sur le site, sans nom d'utilisateur ni mot de passe existants requis. Il ne s'agit pas d'un détournement de compte, mais bien de la création d'un accès complet par quelqu'un qui n'a rien à y faire, et qui peut alors s'en donner à cœur joie pour y injecter du code malveillant, modifier des contenus ou exfiltrer des données.

Alerté en amont de sa divulgation publique, OttoKit a déployé son correctif dès le 3 avril, avec la version 1.0.79 du plugin.

Une semaine plus tard, le 10 avril, Wordfence a diffusé un billet détaillant les conditions d'exploitation de la faille… et déclenché une vague de tentatives d'intrusion quasi instantanée. Selon les analystes de Patchstack, les premières tentatives d'attaque ont été enregistrées moins de quatre heures après la publication de l'avis.

Les requêtes observées ciblaient un point d'entrée bien précis de l'API (/wp-json/sure-triggers/v1/automation/action), et contenaient des identifiants aléatoires générés automatiquement. Une mécanique caractéristique des attaques opportunistes, souvent menées en masse dès qu'une faille documentée est rendue publique.

Corriger, vérifier, prévenir : les bons réflexes à adopter

Dans son billet de blog, Wordfence a tenu à préciser que l'exploitation de la faille n'était possible que si le plugin était actif sans avoir été initialisé avec une clé API. Tous les sites ne sont donc pas exposés de la même manière. Pour autant, le scénario d'attaque reste suffisamment simple et automatisable pour justifier une réaction rapide.

Si vous utilisez OttoKit, mettez-le à jour vers la version 1.0.79 sans attendre. Pensez aussi à passer au crible les logs récents de votre site WordPress, à la recherche d'éventuels signes de compromission : création de comptes inattendus, installation de plugins inconnus, modifications des droits administrateur ou changements non sollicités dans les paramètres du site.

Et si ce n'est pas encore fait, pensez à activer les mises à jour automatiques pour vos extensions WordPress. Une simple case à cocher qui, à l'avenir, peut vous éviter bien des déconvenues.

Le détournement des services Cloudflare a plus que doublé

Initialement conçus pour simplifier et sécuriser le web, les services gratuits de Cloudflare sont aujourd'hui au cœur de stratégies sophistiquées de phishing. En combinant performance, légitimité apparente et accessibilité, ils offrent un terrain fertile pour des cyberattaques toujours plus complexes. « Détourner la confiance » est devenu une pratique courante des cyber-attaquants…



Cloudflare… Le nom dit forcément quelque chose aux internautes qui sont régulièrement confrontés à ses pages de contrôle d'authenticité des demandes Web.

Principal concurrent d'Akamai, Cloudflare est devenu au fil des ans une institution de la sécurité du Web et de l'optimisation des contenus Web. À lui seul, cet éditeur protège 25% du trafic Web mondial grâce à son CDN international. Ses services abordables en ont fait le compagnon sécurité de nombre de sites Web et services de ventes en ligne des TPE et PME.

Néanmoins, un récent rapport de Fortra montre qu'aujourd'hui, Cloudflare est de plus en plus victime de sa notoriété et d'une utilisation malveillante de ses services gratuits par des cybercriminels. Ainsi, Fortra constate dans son dernier rapport de cybersécurité une augmentation significative des attaques de phishing exploitant les services gratuits de Cloudflare.

Une infrastructure légitime détournée

Ainsi, kes services Cloudflare Pages et Workers, initialement conçus pour permettre aux développeurs de déployer rapidement des sites web et des applications, sont de plus en plus exploités par des acteurs malveillants. Ces plateformes offrent gratuitement des domaines en « .pages.dev » et « .workers.dev », associés à des fonctionnalités premium comme le chiffrement SSL/TLS automatique et une distribution mondiale via le CDN de Cloudflare.

Cloudflare souffre donc aujourd'hui de sa popularité. L'éditeur est devenu une cible privilégiée pour de multiples raisons. D'abord, sa réputation d'excellence en matière de sécurité et de performance constitue un atout majeur pour les cybercriminels, qui exploitent la confiance naturelle des utilisateurs (mais aussi des RSSI et des équipes Cyber) envers les domaines associés à Cloudflare. Cette confiance est renforcée par l'infrastructure technique de l'entreprise : son réseau CDN mondial assure des temps de chargement optimaux pour les pages malveillantes, tandis que le chiffrement SSL/TLS automatique confère une apparence de légitimité aux sites frauduleux via le cadenas HTTPS. Enfin, l'architecture même des services gratuits de Cloudflare facilite leur exploitation malveillante. Le système de proxy inversé, initialement conçu pour protéger les sites web des attaques DDoS, permet paradoxalement aux attaquants de masquer efficacement l'origine de leurs infrastructures malveillantes. En outre, la simplicité de déploiement, pensée pour démocratiser l'accès aux technologies web performantes, se révèle ici être une arme à double tranchant : en quelques clics, un attaquant peut mettre en ligne une page de phishing, bénéficiant instantanément de l'ensemble des services premium de Cloudflare sans investissement significatif.

Les chiffres révélés par l'équipe d'analyse des emails suspects (SEA) de Fortra sont ainsi assez préoccupants :

– Pour Cloudflare Pages : 1 370 incidents cyber s'appuyant sur le service ont été détectés jusqu'à mi-octobre 2024, contre 460 en 2023, soit une augmentation de 198%

– Pour Cloudflare Workers : 4 999 cas d'utilisation malveillante ont été recensés en 2024, contre 2 447 en 2023, représentant une hausse de 104%

Au rythme actuel de 137 incidents mensuels pour Pages et 499 pour Workers, Fortra projette que le nombre total d'attaques pourrait atteindre respectivement 1 600 et 6 000 d'ici fin 2024.

Des usages malins et illégitimes…

Les chercheurs de Fortra ont identifié plusieurs stratégies employées par les cybercriminels qui combinent souvent des services Microsoft et Cloudflare (deux entreprises dont les domaines sont souvent par défaut placés comme domaines de confiance) et qui ne manqueront pas d'intéresser les RSSI :

1- L'utilisation de redirections en cascade

Les redirections en cascade constituent une innovation tactique notable dans le paysage du phishing moderne. Les attaquants orchestrent un parcours utilisateur complexe, débutant par un email professionnel méticuleusement élaboré qui conduit vers un document PDF en apparence anodin. Ce PDF redirige ensuite l'utilisateur vers une page OneDrive Microsoft authentique, établissant ainsi un premier niveau de confiance. La page OneDrive présente alors un document professionnel intitulé « Company Proposal », dont l'ouverture déclenche une redirection finale vers un domaine pages.dev hébergeant la page malveillante. Cette approche sophistiquée permet non seulement de contourner les systèmes de détection traditionnels mais complexifie également considérablement l'analyse forensique.

2- L'exploitation du « bccfoldering »

« Pour vivre heureux, vivons cachés » dit le proverbe. Appliquer dans le domaine du Phishing, cela consiste à faire en sorte que les campagnes soient le moins visibles possibles pour ne pas attirer l'attention des cyber-défenseurs. Le « bccfoldering » est une nouvelle technique de dissimulation des campagnes de phishing. En exploitant exclusivement le champ BCC du protocole SMTP, les attaquants parviennent à masquer efficacement l'ampleur de leurs opérations. Cette méthode rend impossible la détection du volume réel des destinataires et complique significativement le travail des équipes de sécurité, qui ne peuvent plus corréler les incidents ni identifier rapidement les campagnes massives de phishing.

3- L'imitation sophistiquée des pages de connexion Microsoft Office 365

Fortra constate que désormais l'imitation des interfaces Microsoft Office 365 atteint aujourd'hui un niveau de sophistication sans précédent.

Les cybercriminels développent des répliques quasi parfaites des interfaces Microsoft, reproduisant avec une précision remarquable la charte graphique, les comportements dynamiques des formulaires et même les messages d'erreur système. L'hébergement de ces pages frauduleuses sur les domaines workers.dev, bénéficiant du certificat SSL/TLS de Cloudflare, renforce encore leur crédibilité auprès des utilisateurs.

4- L'ajout de pages de vérification humaine type CAPTCHA

Pour Fortra, l'intégration de pages de vérification humaine type CAPTCHA au cœur des stratégies de phishing marque une évolution tactique majeure des cybercriminels.

En déployant ces mécanismes via Cloudflare Workers, les attaquants ajoutent une fausse couche de légitimité supplémentaire tout en filtrant les systèmes automatisés de détection.

Cette sophistication technique crée un sentiment de sécurité trompeur chez les victimes potentielles, augmentant significativement l'efficacité des attaques. Mais elle assure aussi un niveau de protection vers les services malveillants par les moteurs de scan automatisés des éditeurs de cybersécurité. L'exécution côté client de ces mécanismes permet une intégration transparente dans le processus de phishing, rendant la détection encore plus complexe pour les solutions de sécurité traditionnelles.

Certes, mais on s'en protège comment ?

Bien évidemment, Cloudflare n'est pas insensible à cet usage illégal et malveillant de ses services. Mais bien que l'éditeur ne cesse d'imaginer et intégrer de nouveaux systèmes de détection des menaces et de mécanismes de signalement, les attaquants parviennent souvent à exploiter ces services avant la détection du contenu malveillant.

Pour Fortra, se reposer sur les services de Cloudflare ou Akamai ne suffit pas. Il faut aussi y apporter des bonnes pratiques comme vérifier systématiquement les URL des pages de connexion, activer l'authentification à deux facteurs, signaler les tentatives de phishing repérées à Cloudflare et rester vigilant face aux demandes d'informations sensibles.

Cette situation met finalement en lumière un paradoxe du web moderne : les infrastructures conçues pour sécuriser internet peuvent, lorsqu'elles sont détournées, devenir des vecteurs d'attaque particulièrement efficaces.

Elle illustre parfaitement un dilemme – sous-estimé par tous – auquel font face les grands acteurs de l'infrastructure web : comment maintenir l'accessibilité et la démocratisation des services tout en limitant leur potentiel d'exploitation malveillante ?

La gratuité et la facilité d'accès, piliers de la croissance de Cloudflare, sont ainsi aujourd'hui devenues involontairement des facilitateurs pour les campagnes de phishing sophistiquées. Ce n'est pas une bonne nouvelle. Mais c'est un rappel qu'il faut rester vigilant, même si les services auxquels on se connecte semblent provenir d'éditeurs réputés et de confiance…

Le cactus Saguaro prend 75 ans pour développer un bras latéral !



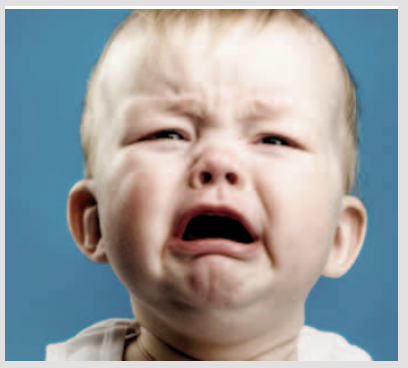
Le cactus Saguaro est de loin le plus célèbre des cactus dans le monde, en effet, tout le monde a entendu parler ou vu ce symbole endémique du désert de l'Amérique du nord.
Un fait peu connu sur le Saguaro est que ce dernier prend 75 ans pour développer son premier bras latéral. Ce cactus a une durée de vie qui peut atteindre 200 ans, et avec un poids qui dépasse les 5 tonnes il peut contenir jusqu'à 3000 litres d'eau.

Le coût d'exploitation d'un porte-avions américain est de 7 millions de dollars par jour !



LES PORTE-AVIONS Gerald R. Ford sont une nouvelle classe de porte-avions de l'US Navy (la Marine des Etats-Unis). Ils sont destinés à remplacer les anciens porte-avions de classe Nimitz.
Ces navires de guerre qui servent de base aux avions de combat sont dotés de nouvelles technologies comme le système de lancement électromagnétique des avions, ils ont aussi un système d'automatisation très efficace qui permet de réduire les membres d'équipage, et une conception de réacteurs nucléaires plus sophistiquée pour produire plus de puissance.
La construction de cet engin surpuissant coûte environ 9 milliards de dollars, et son coût de fonctionnement est de 7 millions de dollars par jour (6.2 millions d'euro).

Le cri des bébés est spécifiquement conçu pour être difficile à ignorer



Les bébés jouent des tours à notre cerveau quand ils pleurent. De nouvelles recherches montrent que le cri des bébés a évolué pour déclencher certaines parties de notre cerveau qui font qu'il soit difficile à ignorer.
C'est pourquoi il est difficile de ne pas remarquer les bébés pleurant dans les espaces publics et c'est pourquoi c'est si ennuyeux. En effet, ces cris sont conçus pour nous rendre plus attentifs.
Des chercheurs ont exposé 28 personnes aux cris de bébés, de chats et de chiens. Il s'est avéré que seuls les bébés stimulent certaines parties émotionnelles de notre cerveau.

LE SAVIEZ VOUS
J Indépendant



Cette petite île du Pacifique, qui a connu une ruée vers son phosphate à la fin du siècle dernier, illustre les conséquences tragiques de l'exploitation irresponsable des ressources naturelles.

Voici l'histoire tragique de l'île de Nauru, le « pays qui s'est mangé lui-même »

Le 27 février dernier, l'Union européenne a voté un texte élargissant la liste des crimes environnementaux et harmonisant les sanctions en la matière dans l'Union européenne.
Début février, le procureur de la Cour pénale internationale Karim Khan proposait à son tour de poursuivre les crimes environnementaux sans modifier son statut, estimant que les dégâts environnementaux sont souvent cause ou conséquence de crimes de guerre ou contre l'humanité, sur lesquels elle a déjà la compétence. Dans Le manifeste contre la corruption environnementale qu'elle vient de publier aux éditions Érick Bonnier, ce sont ces thématiques que Shérazade Zaiter, juriste internationale, spécialiste en droit des affaires et droit à l'environnement et enseignante à l'université de Limoges, explore.
Elle y dénonce des crimes qui viennent accentuer la crise environnementale et met en lumière ceux qui tentent de combattre cette corruption. Nous reproduisons ici l'extrait du livre consacré au destin tragique de Nauru, une petite île du Pacifique qui illustre de manière poignante les conséquences de la corruption environnementale.
La République de l'île de Nauru, minuscule joyau perdu dans l'immensité de l'océan Pacifique, illustre de manière glaçante les conséquences de la corruption environnementale. Qualifié de « pays qui s'est mangé lui-même », situé à près de 4 835 kilomètres de l'Australie, il s'étend sur seulement 22 km2.
Son plateau central est entouré d'une bande côtière, où se concentre la majeure partie de sa population. L'origine de son malheur a commencé en 1906, lorsque d'immenses gisements de phosphate ont été découverts sur ce plateau. Sa corne d'abondance a ouvert la boîte de Pandore, et c'est ainsi que débuta la lente agonie de l'île de Nauru.
Le phosphate est un sel précieux, utilisé dans la fabrication d'engrais et d'explosifs. Riche en phosphore, c'est un élément essentiel pour la croissance des plantes, il augmente le rendement des cultures. Ce gisement minéral, dont la qualité est la meilleure au monde, couvre 70 % de l'île.

De la prospérité à l'effondrement

Les colons allemands ont d'abord bénéficié de son exploitation, puis l'Australie a pris le relais en 1914, en prenant le contrôle de l'île jusqu'en 1968. Cette année-là, Nauru est devenue la plus petite république au monde. Son indépendance lui a apporté une prospérité économique sans précédent.
En poursuivant l'exportation de phosphate, Nauru a connu une croissance rapide de sa richesse. En 1974, le pays affichait le deuxième produit intérieur brut par habitant le plus élevé au monde, générant 225 millions de dollars australiens. Nauru a brillamment instauré un modèle d'État-providence exempt d'impôts, où l'éducation, les transports, les services de santé, et même le logement sont entièrement pris en charge par l'État, sans aucun frais pour ses citoyens.
Au début des années 1990, avec le déclin des gisements de phosphate, l'économie de Nauru a sombré dans la crise. Malgré les investissements immobiliers du gouvernement pour contrer cette situation, ceux-ci se sont révélés désastreux. Des scandales de détournement de fonds et de corruption impliquant des politiciens et des personnalités influentes ont éclaté. Contribuant à la détérioration des infrastructures et des services publics.
Des choix politiques ont facilité l'octroi de contrats favorables à des entreprises étrangères en échange de faveurs, entraînant des conséquences désastreuses.
Avec une augmentation des saisies, un effondrement de l'industrie et une succession de gouvernements, Nauru a été contrainte d'élaborer diverses stratégies pour restaurer ses finances.
Cela comprenait le blanchiment d'argent étranger, la vente de passeports et même l'accueil rémunéré de réfugiés clandestins, ce qui a attiré l'attention négative d'organisations telles que l'ONU, l'OCDE et Amnesty International.

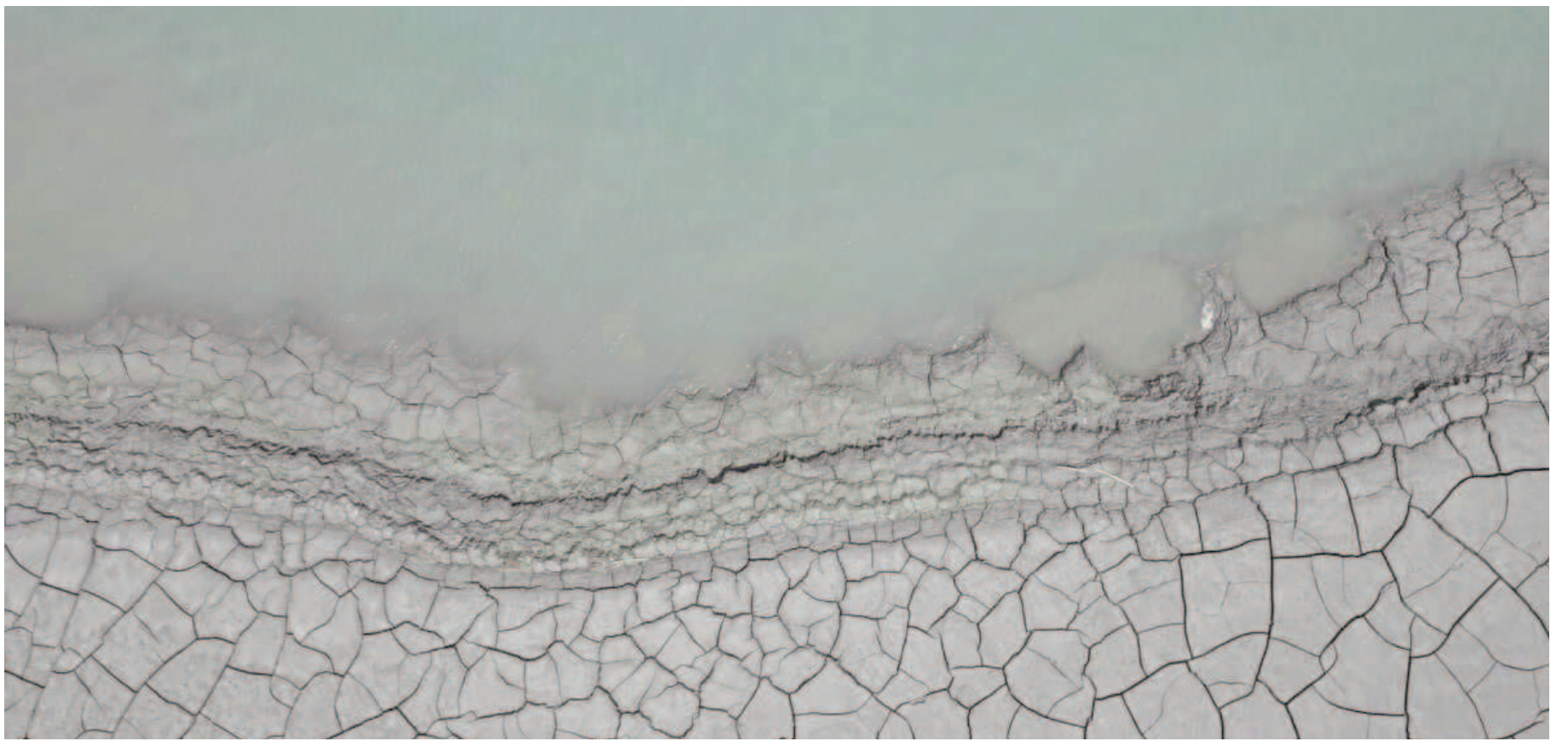


Des paysages défigurés

La méthode d'exploitation minière, la plus courante, était l'exploitation à ciel ouvert. Elle consiste à retirer les couches de terre, de sable et de roches qui recouvrent les gisements de phosphate. Des machines lourdes, telles que des pelles mécaniques et des bulldozers, étaient utilisées pour extraire les roches phosphatées.

Les paysages ont été profondément modifiés, avec de vastes zones déboisées et des cratères, laissés par l'extraction du phosphate. L'excavation en tranchées était préférée, lorsque les gisements de phosphate étaient proches de la surface. Les tranchées étaient creusées pour atteindre les couches de phosphate, en enlevant les couches de terre et de sable à l'aide d'excavateurs.
Elle a entraîné des impacts néfastes sur l'environnement, avec des perturbations majeures du paysage et des sols.
Le dragage marin était employé pour extraire les phosphates des dépôts marins, à proximité de Nauru. Cette technique consiste à utiliser des bateaux équipés de dispositifs de dragage, pour aspirer les sédiments marins contenant du phosphate ...

L'état général de la nature "n'est pas bon", tance l'Agence européenne de l'environnement



Malgré ses efforts dans la lutte contre le changement climatique, l'Europe est confrontée au déclin de la biodiversité et doit faire beaucoup plus pour sauver la nature, alerte l'Agence européenne de l'environnement dans un rapport.

"Des progrès significatifs ont été réalisés dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre et de la pollution atmosphérique, mais l'état général de l'environnement en Europe n'est pas bon", tranche l'Agence européenne de l'environnement (AEE), qui a compilé les données de 38 pays à travers le Vieux Continent.

"La biodiversité décline (...) en raison de pressions persistantes liées à des modes de production et de consommation non durables", a souligné la directrice de l'AEE, Leena Ylä-Mononen, lors d'un point presse à Bruxelles lundi 29 septembre. "De même, les ressources en eau de l'Europe sont sous une pression sévère : le stress hydrique affecte déjà un tiers de la population européenne", a-t-elle insisté.

81 % des habitats protégés sont dans un état médiocre ou mauvais

Réalisé tous les cinq ans, cet état des lieux intervient au moment où les États européens ont approuvé un compromis a minima sur la réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2035.

En outre, ils ne parviennent pas à s'entendre sur une proposition ambitieuse de la Commission européenne de baisser de 90 % les émissions en 2040 par rapport à 1990. Au sein de l'Union européenne, les émissions de gaz à effet de serre ont chuté de 37 % depuis 1990 grâce à la réduction de l'utilisation des combustibles fossiles et au doublement de la part des énergies renouvelables depuis 2005.

Mais "la nature continue de subir dégradation, surexploitation et perte de biodiversité", note l'agence européenne. Quelque 81 % des habitats protégés sont dans un état médiocre ou mauvais, 60 à 70 % des sols sont dégradés et 62 % des masses d'eau ne sont pas dans un bon état écologique. Le changement climatique exacerbe la rareté des ressources, mais il est possible de faire jusqu'à 40 % d'économies d'eau grâce à une meilleure gouvernance, des efforts dans l'agriculture et le recyclage, l'innovation technologique et la sensibilisation du public, selon l'agence.

Dans le secteur du bâtiment, la majorité des constructions n'ont pas été conçues pour faire face au changement climatique. Et 19 % des Européens ne sont pas en mesure de maintenir la température à un niveau confortable dans leur logement alors que la fréquence des vagues de chaleur extrême est de plus en plus élevée.

Et seuls 21 des 38 pays membres de l'AEE disposent de plans d'action pour la santé en cas de canicule, souligne l'agence.

Coûts en hausse

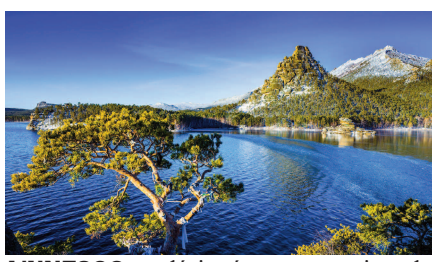
Plus généralement, les événements extrêmes liés au climat et à la météo (canicules, inondations, glissements de terrain, feux de forêt) ont causé plus de 240 000 morts entre 1980 et 2023 dans l'UE. Le coût de ces événements ne cesse d'augmenter : les pertes économiques annuelles moyennes étaient 2,5 fois plus élevées entre 2020 et 2023 que sur la période 2010-2019. En 2023, le coût des inondations en Slovénie s'est élevé par exemple à 16 % du PIB du pays.

Dans ce contexte, l'agence appelle l'Europe à transformer son économie. "La durabilité n'est pas un choix, la question c'est quand la mettre en œuvre : à court terme, en commençant maintenant, ou va-t-on la remettre à plus tard, auquel cas cela sera plus difficile et les coûts de l'inaction seront plus élevés", prévient Catherine Ganzleben, une responsable de l'agence.

"Nous devons agir (...) avant qu'il ne soit trop tard", a réagi la vice-présidente de la Commission européenne Teresa Ribera, en charge de la transition écologique. "Nous devons radicalement intensifier nos efforts en matière de résilience climatique et d'adaptation", a-t-elle déclaré.

Prévenir la pollution réduit le nombre de décès et de maladies et leurs conséquences funestes. En terme de pollution de l'air, le nombre de morts liées à l'exposition aux particules fines a fortement chuté, se réduisant de 45 % entre 2005 et 2022. "Cela montre qu'une bonne politique environnementale peut améliorer les vies", a souligné Jessika Roswall, commissaire européenne en charge de l'environnement.

Ce pays est devenu le premier entièrement couvert par une Réserve de biosphère



L'UNESCO a désigné une trentaine de nouvelles "Réserves de biosphère". Parmi elles figure le premier pays entièrement couvert par ce statut. L'écosystème marin le plus riche en biodiversité du monde rejoint également la liste. La France, elle, en compte désormais deux supplémentaires.

aurez-vous deviner de quel pays il s'agit ? "Près de 1 130 kilomètres carrés de pics volcaniques", de forêts tropicales "luxuriantes" et de "paysages agricoles fertiles" nichés dans le golfe de Guinée : c'est ainsi que l'UNESCO décrit le premier pays entièrement couvert par une réserve de biosphère, annoncé le samedi 27 septembre parmi les nouvelles désignations.

Les lecteurs de GEO auront peut-être reconnu l'envoûtant archipel de Sao Tomé. Mais savent-ils que la forêt tropicale primaire humide qui couvre près d'un tiers de son territoire, celle d'Obô, appartient au système du bassin forestier du Congo ?

Son écosystème inclut des côtes bordées de mangroves et de récifs coralliens, mais aussi des forêts de nuages coiffant ses montagnes, formant dans leur ensemble un "sanctuaire" pour la biodiversité, souligne l'organisation des Nations unies qui promeut la coopération dans les domaines de l'éducation, de la science, de la culture et de la communication.

Sao Tomé, un paradis pour l'écotourisme

Par définition, les Réserves de biosphère sont de véritables "laboratoires vivants". En la matière, celle de Sao Tomé a des atouts à faire valoir : l'archipel abrite notamment 148 espèces de plantes indigènes et nombre de reptiles, d'amphibiens, de mammifères et d'oiseaux endémiques, dont le plus célèbre est certainement l'ibis de Sao Tomé (Bostrychia bocagei).

Sa vie marine n'est pas en reste, puisqu'outre leurs récifs coralliens, ses îlots (Ilhéus das Cabras, Ilhéu Santana et Ilhéu das Rolas) abritent également des colonies d'oiseaux de mer ainsi que des plages où les tortues marines viennent pondre leurs œufs.

Par le biais de la participation de la communauté, de l'utilisation durable des terres et de la préservation, la Réserve de biosphère de l'île de Sao Tomé protège un patrimoine naturel et culturel irremplaçable.

Mais ce statut valorise également la relation entre l'humain et la nature. En l'occurrence, les Santoméens prennent part à des activités "profondément liées à la terre et à la mer" : la pêche artisanale, la culture de cacao biologique – de renommée mondiale – et de café, l'écotourisme (plongée sous-marine, visite des plantations…), et les marchés locaux d'alimentation et d'artisanat.

Raja Ampat, "phare mondial" de la préservation de l'océan

A l'autre bout du monde, il semblait logique que l'écosystème marin le plus riche en biodiversité sur notre planète compte parmi les Réserves de biosphère : c'est désormais chose faite. Située sur la partie indonésienne de l'île de Papouasie, celle de Raja Ampat s'étend sur près de 134 000 km², majoritairement en zones marines (125 652 km², contre 8 172 km² d'habitats terrestres).



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX

• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N°10
N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2026

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Maladie de Hodgkin : symptômes, stades, pronostic du lymphome

La maladie de Hodgkin ou "lymphome hodgkinien" est un cancer du sang plus fréquent chez le jeune adulte et après 70 ans.



Définition : c'est quoi la maladie de Hodgkin ? Le lymphome hodgkinien (LH) ou "maladie de Hodgkin" est une forme de cancer du système lymphatique (cancer du sang). Le médecin anglais Thomas Hodgkin avait déjà décrit cette maladie en 1832 et fut le premier à identifier cette forme de lymphome. Elle est notamment caractérisée par la présence de cellules anormales particulières (les cellules de Sternberg). C'est ce qui différencie le lymphome de Hodgkin de tous les autres lymphomes auxquels on donne le nom générique de "lymphomes non hodgkiniens". En cas de maladie de Hodgkin, la prolifération de cellules anormales entraîne une augmentation de volume des ganglions lymphatiques. Vraisemblablement, la maladie apparaît initialement en un endroit déterminé, habituellement un ganglion lymphatique. Les localisations à l'extérieurs des ganglions sont rares. Certains ganglions atteints peuvent être à l'intérieur du thorax et donc non accessibles à la palpation par le médecin. On distingue 4 stades de développement de 1 à 4 selon que la maladie est étendue d'un ou des 2 côtés du diaphragme, et qu'un organe non lymphoïde est touché ou non.

Quel sont les symptômes de la maladie de Hodgkin ?

"Le symptôme le plus courant du LH est l'augmentation du volume des ganglions lymphatiques, notamment ceux situés dans le cou, au-dessus de la clavicule, à l'aisselle, plus rarement à l'aine", explique le Dr Julien Lenglet, hématologue à l'Hôpital privé d'Antony. Les ganglions lymphatiques enflés sont toujours indolores. Les ganglions à l'intérieur du thorax peuvent donner une toux ou une compression des gros vaisseaux à l'intérieur du thorax, donnant un gonflement du visage : c'est ce qu'on appelle un syndrome cave supérieur. Très souvent, le diagnostic est effectué lors d'un examen physique habituel. "Il est important de garder en tête que la plupart des gens qui consultent leur médecin parce qu'ils ont des ganglions lymphatiques hypertrophiés ne souffrent pas du lymphome de Hodgkin", poursuit le médecin. Avoir des glandes gonflées est souvent la conséquence d'une infection, cependant, dans ce cas, les glandes du cou sont généralement douloureuses. Les ganglions du lymphome de Hodgkin sont habituellement supérieurs à 2 centimètres, durs, adhérents au plan profond.

Les symptômes peuvent aussi comprendre :

Des épisodes de fièvre récurrentes, surtout dans la forme touchant les personnes âgées,
Des sueurs excessives la nuit, trempant les draps, Une perte de poids involontaire.
Une fatigue persistante et un manque d'énergie. Des démangeaisons généralisées sur tout le corps.

Les 7 premiers symptômes d'un lymphome

Le lymphome est un cancer du système lymphatique touche 14 000 nouvelles personnes en France chaque année. Certains symptômes, qui paraissent pourtant anodins, peuvent semer le doute.

Quelles sont les causes de la maladie de Hodgkin ?

Les causes de la maladie de Hodgkin restent largement inconnues. Certaines recherches ont toutefois montré que les personnes qui ont déjà contracté le virus d'Epstein-Barr (responsable de la mononucléose infectieuse) semblent avoir un risque plus élevé de développer ce type de cancer. L'hérédité n'y joue apparemment aucun rôle déterminant. La maladie de Hodgkin, comme tous les autres types de cancer, n'est pas contagieuse.

Quels sont les stades ?

On distingue 4 stades dans la maladie de Hodgkin. Le stade I correspond à la forme la plus bénigne et le stade IV à la forme la plus avancée de la maladie. Chaque stade est divisé en (A) ou (B), (A) signifiant qu'il n'existe pas de symptômes généraux et (B) selon qu'il existe des symptômes généraux.

Stade I. Le cancer est encore confiné à l'intérieur d'un seul groupe de ganglions lymphatiques d'un côté du diaphragme thoracique.
Stade II. Le cancer s'est propagé dans le système lymphatique, tout en restant d'un seul côté du diaphragme.
Stade III. Le cancer s'est propagé dans le système lymphatique, des deux côtés du diaphragme.
Stade IV. Le cancer s'est propagé au-delà du système lymphatique, dans un ou plusieurs organes (poumon, os, foie, moelle osseuse).
Une biopsie pour confirmer le diagnostic de cancer.
Comment diagnostiquer un lymphome hodgkinien ?
"Il s'agit de prélever par chirurgie un morceau de ganglion (ou bien le ganglion dans son intégralité) afin de l'étudier au microscope. La biopsie se déroule généralement sous anesthésie locale pour les ganglions superficiels (cou, aisselles, aine). Dans les cas où le ganglion est profond, la biopsie peut être guidée par imagerie grâce au scanner", détaille le spécialiste.
Réalisé par un médecin spécialiste appelé "anatomopathologiste", l'examen anatomopathologique permet notamment d'observer les cellules de Reed Sternberg caractéristiques du lymphome hodgkinien. Ce sont des cellules géantes d'apparence spécifique. Leur environnement qui présente des signes d'inflammation est également repérable au microscope. En outre, il est possible de bien caractériser les cellules de Reed Sternberg en utilisant des anticorps qui reconnaissent des molécules présentes à leur membrane (l'expression du CD30 est obligatoire pour le diagnostic). En général, il faut compter une huitaine de jours entre la biopsie et le diagnostic définitif. Certains examens simples permettent d'orienter le diagnostic comme une accélération de la vitesse de sédimentation ou une augmentation de la protéine C-réactive. Souvent réalisé en même temps que le diagnostic, le bilan d'extension repose essentiellement sur des examens d'imagerie qui permettent de déterminer le nombre de sites touchés par la maladie. Différentes techniques d'imagerie sont utilisées, notamment le scanner et la TEP (tomographie par émission de positrons) qui permettent de retrouver toutes les localisations du lymphome et d'estimer précocement la réponse aux traitements disponibles.

Les thérapies ciblées devraient améliorer le pronostic de ce cancer.

Quels sont les traitements de la maladie de Hodgkin ?

Le traitement repose sur la chimiothérapie et la radiothérapie, même pour les stades précoces. Il s'agit de faire diminuer rapidement la masse tumorale, puis de compléter par de la radiothérapie sur les masses tumorales résiduelles. La chimiothérapie est donc indispensable à tous les stades. Pour les stades précoces les cycles de chimiothérapie sont réduits (entre 3 et 4) pour les stades plus avancés ils sont plus nombreux (jusqu'à 6). Deux protocoles de chimiothérapie font référence dans la prise en charge de ce lymphome : le protocole Beacopp et l'ABVD (un peu moins lourd). De même les doses de radiothérapie varient en fonction du stade. Elle n'est parfois plus effectuée au stade précoce par certaines équipes.

Par ailleurs, depuis déjà plusieurs années, d'autres traitements sont employés chez l'adulte, chez les patients présentant des réponses non satisfaisantes aux traitements classiques du lymphome de Hodgkin. Il s'agit principalement d'un traitement ciblé contre les cellules tumorales du lymphome de Hodgkin et d'immunothérapies permettant de stimuler les défenses immunitaires de l'organisme afin de lutter via la propre immunité du patient. Ces deux traitements ont fait la preuve de leur efficacité en hématologie adulte et sont maintenant couramment employés dans la prise en charge des lymphomes hodgkiniens de l'adulte. "Pour les patients dont la maladie n'est pas sensible aux premiers traitements ou revient après avoir été en rémission, une nouvelle chimiothérapie sera proposée, associant une chimiothérapie à haute dose, suivie d'une autogreffe de cellule souche", indique le Dr Lenglet.

Pronostic : quelle est l'espérance de vie de la maladie de Hodgkin ?

Le pronostic de la maladie de Hodgkin est globalement très bon avec une survie globale, chez les enfants et les adultes de moins de 20 ans, de plus de 90 %.

Pourquoi le froid donne mal à la tête ?

LE "GEL DU CERVEAU" ou "la céphalée de la crème glacée" intervient lorsque la tête est exposée au froid.
En hiver, le froid augmente le mal de tête.
Connue sous le nom de "céphalée de la crème glacée" ou "gel du cerveau", cette douleur est courte mais très aigüe. Ce mal de tête peut survenir quand il fait très froid, durant une séance de cryothérapie ou lorsque l'on ingère une boisson froide ou une glace trop rapidement. Le contact du froid sur le palais fait ressentir à la personne une douleur voire des lancements au niveau du crâne ou encore des tempes.
La douleur est de courte de durée mais peut être aigüe.

Quelles causes médicales possibles ?

Le Dr Daniel Caroff, médecin généraliste, nous explique ce mal de tête par le refroidissement suivi du réchauffement très rapide des vaisseaux appelés les capillaires sanguins. Ceux-ci sont placés au niveau des sinus.
"Le froid entraîne alors une vasoconstriction (la diminution du diamètre des vaisseaux sanguins) puis, quelques secondes plus tard, une vasodilatation (l'augmentation du calibre des vaisseaux)", précise le médecin. Il ajoute cependant que certaines personnes ont une sensibilité plus développée au froid due à la surexpression de la protéine



TRPM-8, synthétisée à partir du gène TRPM-8. Celle-ci est située au niveau des neurones sensoriels qui font office de récepteur, et est directement impliquée dans les sensations de froid.

Que faire ?

Afin de limiter cette sensation désagréable : Couvrez-vous bien la tête et les oreilles quand il fait froid
Evitez de manger trop d'aliments froids ou glacés, ou bien dégustez-les lentement. Inspirez par la bouche et expirez par le nez pour réchauffer les cavités nasales grâce au passage de l'air chaud.

Quand consulter ?

"Si cette douleur est seulement liée au froid, il n'y a pas besoin de consulter car le médecin n'entreprendra pas de recherches diagnostiques et ne proposera pas de remède.
" En revanche, si les maux de tête apparaissent après la prise de certains médicaments (pour soigner l'hypertension par exemple), il sera possible de songer à modifier le traitement.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SECURITE SOCIALE
FONDS NATIONAL DE PEREQUATION DES OEUVRES SOCIALES (F.N.P.O.S.)
DIRECTION REGIONALE DE TIZI OUZOU
sise à Oued Falli, quartier «A», lot n° 260, Tizi Ouzou
Tél : (026) 19.39.03 Tel/Fax : (026) 19.39.02
N.I.F :000016109004949

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° : 01/FNPOS/DR-TO/2025

Conformément aux dispositions des articles 38 et 39 de la loi N°23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et aux dispositions de l'article 75 de la circulaire N°01 du 05 Avril 2016 portant dispositif de contrôle des marchés conclus par les organismes sous tutelles du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale ,Le Fonds National de Péréquation des Œuvres Sociales (FNPOS) par le biais de sa Direction Régionale De Tizi-Ouzou, informe les soumissionnaires ayant participé à l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert avec Exigence de Capacités Minimales N° : 01/FNPOS/DR-TO/2025 relatif à la réalisation des travaux en TCE & VRD 100 Logements Promotionnels Aides (LPA II) /FNPOS III et 20 Logements Promotionnels Libres (LPL) sis à SGHIRET- THENIA- Wilaya de BOUMERDES paru dans "الجزائر " du 24/11/2025 et "LE JEUNE INDEPENDANT " du 24/11/2025 ainsi que le « BOMOP » de la semaine du 30 novembre au 06 décembre 2025,

Qu'à l'issue de l'ouverture des plis et l'évaluation des offres techniques et financières des offres déclare :

L'Attribution Provisoire du marché à l'entreprise selon le tableau suivant:

Projet / Localité	Entreprise retenue	Montant de la soumission en DA/TTC	Montant corrigé en DA/TTC	Délai de réalisation (Mois)	Note Technique /100	NIF de l'entreprise	Observation
Réalisation des travaux en TCE & VRD des 100 Logements Promotionnels Aides (LPA II)/ FNPOS III et 20 Logements Promotionnels Libres (LPL) sis à SGHIRET-THENIA- Wilaya de BOUMERDES	ETB-TCE BOULOUZA Said	561 349 803,80	561 350 000,00	27	65,29	175102300276134	RETENUE PROVISOIREMENT OFFRE MOINS DISANTE

*** Conformément à l'article 75 de la circulaire N°01 du 05 Avril 2016 portant dispositif de contrôle des marchés conclus par les organismes sous tutelle du Ministère du Travail de l'Emploi et de la Sécurité Sociale , tout soumissionnaire qui conteste ce choix, peut introduire un recours auprès de la Commission des Marchés Publics du FNPOS, dans un délai de dix (10) jours, à compter de la date de publication du présent avis.**

*** Aussi, conformément au même article 75 de la même circulaire, les autres soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres sont invités à se rapprocher de nos services au plus tard trois (3) jours à compter du premier jour de la publication du présent avis d'attribution provisoire du marché.**

Le Jeune Indépendant **du 26/01/2026 / ANEP 2616001857**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BATNA
DAIRA DE BOUZINA
*COMMUNE DE **BOUZINA***

Deuxième Avis D'appel D'offre National Ouvert Avec Exigence de Capacité Minimale N°: 02/*2026*
N.I.F : 098405355048322

Le président de l'A.P.C de Bouzina lance deuxième appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales (après l'infrutuosité de la première procédure) pour exécuter l'opération suivant :

- **REALISATION RESEAU D'ASSAINISSEMENT A MEZLINE – 1ère Tranche-**

Les sociétés **qualifiées en Hydraulique de catégorie Deux (02) et plus activité Principale** interressés Peuvent retirer le cahier des charges, auprès du (bureau d'équipement et travaux) de la commune de **Bouzina** contre paiement d'un montant de **4.000,00 DA** (non remboursable) représentant les frais de la documentation.
Les offres accompagnées des pièces réglementaires doivent êtres déposées auprès de l'APC de **Bouzina**,le dossier de candidature l'offre technique et l'offre financiere sont inseré dans des enveloppes séparé et fermé indiquant la dénomination de la société, la référence et l'objet du marché ansi que la mention **"dossier de candidature"** ,**"offre technique"** ou **"offre financiere"** selon le cas , ces eveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme comportant la mention **" à n' ouvrire que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres – appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N° :…../2026- objet d'appel d'offre "**
Les soumissionnaires devront obligatoirement présenter les pièces et documents exigés par la réglementation en vigueur notamment :

I-DOSSIER DE CANDIDATURE :

- Déclaration de candidature selon modèle cahier des charges rempli, signée et daté.
- Déclaration de probité selon modèle cahier des charges rempli, signée et daté
- Attestations de Mise à Jour (CNAS – CASNOS – CACOBATH) en cours de validité
- registre de commerce électronique
- Attestation de dépôt des comptes sociaux pour la personne morale Année 2023 ou 2024
- Attestations fiscaux et para fiscaux et NIF
- statut de la société.
- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager L'entreprise
- copie de l'extrait de rôle (apuré ou avec échéancier), portant la mention non inscrit au fichier des fraudeurs moins de 03 Mois à la date d'ouverture des plis
- tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant
 a/ **Capacités professionnelles** : certificat de qualification et de classification, catégorie Deux (02) et plus en Hydraulique, activité Principale en cours de validité
 b/ **Capacités financières** : copie des bilans financiers des trois derniers années approuvé par un comptable agrée ou par le service des impôts ou CV20 délivré par services d'impôts
 c/ **Capacités techniques** :
- Liste des moyens humains (diplôme + attestation CNAS)
- Liste des Moyens matériels (cartes grises+assurance pour le matériel roulant et Matériel non roulant le justifié par du registre d'inventaire dument signé par un comptable agrée).
- Les références professionnelles (attestation de bonne exécution projets réalisés durant les dernières 05 années délivrée par le maitre de l'ouvrage)

II- L'OFFRE TECHNIQUE :

- Déclaration à souscrire selon modèle cahier des charges rempli, signée et daté
- Délais d'exécution justifie par planning prévisionnel des travaux rempli, signée et daté
- Mémoire Technique dûment renseignée paraphées et signées
- cahier des charges rempli, signée et paraphés par le soumissionnaire portant à la dernière page la mention manuscrite (Lu et accepté)

III- L'OFFRE FINANCIERE :

- Lettre de soumission selon modèle cahier des charges rempli, signée et daté.
- Le bordereau des prix unitaires selon modèle cahier des charges rempli, signée et daté.
- Le détail quantitatif et estimatif selon modèle cahier des charges rempli, signée et daté.

La date limite de dépôt des offres est fixée à **10 jours** commence à courir par référence à la date de la première publication de l'avis d'appel d'offre dans les quotidiens nationaux ou **BOMOP** ou la presse électronique à **(13h30)**
L'ouverture des plis " dossier de candidature", "offres techniques et financière" se fera le dernier jour correspondant à la date limite de dépôts des offres à **(14 H00)** en séance publique au siège de l'A.P.C.
Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
Ce présent avis d'appel d'offres tient lieux de convocation des soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis.
Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre vingt dix (90) Jours augmenté de la durée de préparation des offres, à compter de la date de la séance d'ouverture des plis.

Le Jeune Indépendant **du 26/01/2026 / ANEP 2625000616**

République Algérienne Démocratique & Populaire

Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et la ville et de l'aménagement du territoire
Office de Promotion et de Gestion Immobilière DE NAAMA

وزارة السكن و العمران و المدينة و التهيئة العمرانية
ديوان الترقية و التسيير العقاري لولاية النعامة

رقم التعريف الجبائي 0999 45 08 220 95 85

N°23/2026

Appel d'offres national ouvert
Avec des exigences de capacités minimales N° 02 /2026

L'office de promotion et de gestion immobilière de la Wilaya de Naâma dont le siège social est à la commune de Naâma wilaya de Naâma lance un Appel d'offres national ouvert Avec des exigences de capacité minimales relative l'étude géotechnique ***des 200 logements LPL Type F3 à travers la wilaya de NAAMA pour l'année 2026 répartis comme suit:***

LOT N°01: étude géotechnique 96/200 logements LPL à MECHERIA.

LOT N°02: étude géotechnique 80/200 logements LPL à AIN SEFRA.

LOT N°03: étude géotechnique 24/200 logements LPL à NAAMA-site HORCHAIA-

Les laboratoires et/ou ingénieries géotechnique publics ou privés ***possédant un agrément pour l'exercice de la profession d'études géotechnique (agrément laboratoire et/ou agrément études)*** peuvent retirer le cahier des charges auprès de la direction générale de l'office de promotion et de gestion immobilière de Naâma Adresse : l'ancienne cité administrative commune de Naâma wilaya de Naâma, contre paiement d'une somme de **6000.00 D.A** non remboursable.

Suivant l'article 67 du décret Présidentiel n° 15/247 la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégation de service public, Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière, Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention .

A Monsieur le Directeur General de l'OPGI NAAMA
Soumission à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres
«Appel d'offres national ouvert avec des exigences de capacités minimales N° 02 /2026 »
Etude géotechnique *des 200 logements LPL Type F3 à travers la wilaya de NAAMA pour l'année 2026*

1-Le dossier de candidature contient :

1/ Une déclaration de candidature (remplie, datée, cachetée et signée) : Le soumissionnaire atteste qu'il n'est pas exclu ou interdit de participer aux marchés publics conformément aux dispositions des articles 75 et 89 du présent décret Présidentiel n° 15/247 la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégation de service public.
- N'est pas en redressement judiciaire et que son casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois porte la mention « **néant** ». Dans le cas contraire, il doit joindre le jugement et le casier judiciaire.
-Le casier judiciaire concerne le soumissionnaire lorsqu'il s'agit une personne physique, et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit une société.
- Est en règle avec ses obligations fiscales (Extrait de rôle) et parafiscales (CNAS, CASNOS, CACOBATH).
- Est inscrit au registre de commerce ou en relation avec l'objet du marché.
- Effectué le dépôt légal des comptes sociaux pour (SPA-EURL-SARL-SNC-SCS).
- Détient un numéro d'identification fiscale (NIF).
2/ Une déclaration de probité : remplie, datée, cachetée et signée.
3/ Tout document permettant dévaluer les capacités des soumissionnaires :
- Capacités professionnelles : -copie de l'agrément *en cours de validité.*
- Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans des trois dernières années.

2- L'offre technique contient :

- Le cahier des charges (paraphé) sans les pièces figurants dans l'offre financière et portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».
- Déclaration à souscrire remplie, datée, cachetée et signée.
- mémoire technique justificatif rempli, datée, cachetée et signée.

3. L'offre financière contient :

- La lettre de soumission remplie, datée, cachetée et signée.
- Le bordereau des prix unitaires (BPU).
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE).
- La durée de préparation des offres est de *DIX* (10) jours à compter de la date de la première parution l'un des quotidiens nationaux ou le BOMOP.

-Le jour et l'heure limite de dépôt des offres correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres à 12h00 auprès de la direction générale de l'OPGI sis à l'ancienne cité administrative commune de NAAMA-wilaya de NAAMA.
Si la date de dépôt et d'ouverture des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de week-end celle –ci est reportée au jour ouvrable suivant aux mêmes horaires.
-La durée de validité des offres est de 03 mois + La durée de préparation des offres est de DIX (10) jours+ un mois supplémentaires à compter de la date de dépôt des offres.
- L'ouverture des plis est prévue le dernier jour de dépôt des offres à 14 heures, les soumissionnaires sont invités à y assister à la direction générale de L' OPGI dont le siège près de la commune de Naâma wilaya de Naâma.

Le Jeune Indépendant **du 26/01/2026 / ANEP 2631001012**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'EL BAYADH
DAIRA DE BOUALEM
COMMUNE DE STITTEN
NUMERO D'INSCRIPTION FISCAL :098432035060046

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N° 02/2026 DU.....

Un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales est lancer :

Réalisation d'un puits d'eau potable au village Oued El Hadjel

Les entreprises qualifiées dans le secteur Hydraulique activité principale de catégorie quatre **(04) et plus (en cours De validité),** l'intéressé par cette appel, peuvent retirer le Cahier de charge personnellement ou par son représentant dument signé, Auprès de la Commune de Stitten (Bureau de marché), dés la première publication de l'Avis d'Appel d'offre dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public(BOMOP) ou la presse ou le presse électronique contre paiement d'une somme de huit mille (8.000.00DA).

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparés et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique », et « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autres enveloppe anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres – Appel d'offren°02/2026 l'objet de l'appel d'offres ».

4- Le dossier de candidature contient :

Une déclaration de candidature, une déclaration de probité, les statuts pour les sociétés (copie) ; attestation des comptes sociaux ; les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise (copie) : tout documents permettant d'évaluer les capacités des candidats ; des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous traitants :

d) **Capacités professionnelles** (copie) : **certificat de qualification et classification en cours de validité de catégorie minimale Quatre (04) activité principale Hydraulique**
e) **Capacités financières** (copie) : moyens financières justifiés par les bilans des 03 dernières années et les références bancaires.
f) **Capacités techniques** (copie) : la liste des moyens humains qui seront chargé de l'exécution des travaux dument justifiés par la déclaration annuelle des salariés ou CASNOS pour le gérant.
- La liste matérielle dument justifier (carte grise ou carte mise en circulation ou factures et assurances) références professionnelles (attestation de bonne exécution des travaux similaires portant numéro, la date et le montant des travaux réalisés) délivrés par les différents maitre d'ouvrage.
- (NIF- C20 – NIS)

5- L'offre technique contient :

Une déclaration à souscrire dument rempli et signé ; un mémoire technique justificatif ; Planning provisionnel des travaux signé avec délai de réalisation ; attestation de visite des lieux, le cahier des charges à la derniers page **la mention manuscrite « lu et accepter »**

6- L'offre financière contient :

La lettre de soumission dument remplie et signé ; le bordereau des prix unitaires(BPU) dument remplie **et** signé (les prix unitaires doit être clair et lisible et ne contient pas des surcharges ou ratures) ; le devis quantitatif et estimatif (DQE) dument remplie et signé ;(les chiffres doivent être claire et lisible et ne contient pas des surcharges ou ratures) ; la décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF).

- La durée de préparation des offres est fixée à Quinze (15) jours a compter de la première Parution de l'Avis d'appel d'offre dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP ou la presse électronique.
- La date de l'heure limitée de dépôt des offres est fixée avant **10:00H** du dernier jour de la durée de préparation des offres.

La date de l'heure d'ouverture des plis des offres technique et financière correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres à **10:00H**. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
Les soumissionnaires ou leurs représentants intéressés par cet appel d'offre peuvent assister à la séance de l'ouverture des Plis.

- L'enveloppe (Extérieur) indiquant la référence et l'objet de l'avis d'appel offre Anonyme comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres – Appel d'offre n° 02/2026 l'objet de l'appel d'offre » elle sera adressé A Monsieur le Président d'APC de la commune de Stitten Wilaya d'El bayadh.
- Les candidats resteront engagés par leur offre pendant Quatre Vingt Dix(90) jours à compter de la date d'ouverture des plis

Remarque : le cahier des charges doit retiré par le candidat ou le soumissionnaire**ou leurs présentants** désignés à cet effet (apporter la carte d'identité + cachet) conformément à l'article n°08 de la loi n° **04-08- du 18/08/2004**

Le Jeune Indépendant **du 26/01/2026 / ANEP 2631000878**









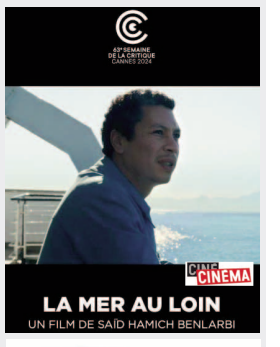




JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h00 Série dramatique - France 2025 — TF1
Le diplôme

21h00 Série d'action- France 2025 — France 2
Coeurs Noirs

21h00 Téléréalité - 2026 — 6ter
L'amour est dans le pré

21h00 Série d'action France - 2025 — CANAL+
B.R.I

20h50 Film d'action — W9
Etats-Unis - 2005
Mr. & Mrs. Smith

20h55 Film fantastique — CINE + FRISSON
Etats-Unis - Chine - 2018
Venom

21h05 Série humoristique — 6ter
France
Kaamelott

21h00 Comédie - 2025 — CINE + PREMIER
Le Grand Déplacement

21h00 Rugby : Top 14 — CANAL+ SPORT
Clermont-Auvergne / La Rochelle

21h00 Cinéma - France 2024 — CINÉ CINÉMA
La Mer au loin

20h50 Comédie — CANAL+ family
Etats-Unis - Italie 2016
Zoolander 2

21h25 Film d'action — TMC
Etats-Unis - Grande-Bretagne 2024
The Beekeeper

21h00 la chaine ACTION



Film d'aventures (Canada - Chine - 2007)

Diamond Dogs

En Mongolie intérieure, ruiné par une sombre affaire, Xander Ronson est lourdement endetté. Pour arrondir ses fins de mois, il participe à des combats clandestins. Mais il est arrêté par la police et confronté à un terrible choix : rembourser ses créanciers dans les quatre semaines qui suivent ou aller en prison.

22h18

Drame (Etats-Unis - Grande-Bretagne - Espagne 2023)

The Covenant

Après les attaques tragiques du 11 septembre 2001, les États-Unis s'engagent dans une guerre prolongée en Afghanistan, mobilisant des milliers de soldats et d'interprètes locaux. Dix ans plus tard, le sergent-chef John Kinley (Jake Gyllenhaal) commande une unité chargée de neutraliser les explosifs talibans, une mission périlleuse qui expose son équipe à des dangers constants. Suite à une attaque dévastatrice, Kinley se retrouve contraint de recruter Ahmed (Dar Salim), un nouvel interprète. Au départ, leurs interactions sont teintées de méfiance et de tensions, reflétant les préjugés et les défis de la guerre. Cependant, au fil des missions et des épreuves, une relation complexe se tisse entre eux, fondée sur la nécessité, la loyauté et un respect mutuel.

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	05:58	12:41	15:27	17:48	19:15
CONSTANTINE	06:03	12:46	15:33	17:53	19:20
ALGER	06:17	13:00	15:48	18:08	19:34
OUARGLA	06:04	12:51	15:46	18:07	19:29
CHLEF	06:24	13:07	15:54	18:15	19:41
MOSTAGANEM	06:28	13:12	15:59	18:20	19:46
ORAN	06:31	13:15	16:03	18:24	19:49

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8401 – LUNDI 26 JANVIER 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	17°	11°
Oran	18°	13°
Constantine	11°	6°
Ouargla	21°	10°

PROJET DE MINE DE ZINC-PLOMB D'AMIZOUR

L'ultimatum de Tebboune au gouvernement

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a ordonné lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée, hier, de lancer dès le mois de mars 2026, le projet d'exploitation de la mine de zinc-plomb d'Amizour, à Tala Hamza, dans la wilaya de Béjaïa. Ce projet, à forte portée économique, est appelé à générer des milliers d'emplois directs et indirects, à dynamiser le développement local et à renforcer la contribution du secteur minier à l'économie nationale.



Un projet à forte portée économique.

Le massif d'Oued Amizour renferme, en effet, un gisement de plomb-zinc d'importance mondiale avec des réserves estimées à 68,6 millions de tonnes. Soit plus d'un tiers des réserves mondiales. A cette occasion, le président de la République a donné une série d'orientations et d'instructions aux membres du gouvernement. Il a notamment chargé le Premier ministre d'assurer un suivi rigoureux et permanent de la mise en œuvre sur le terrain des décisions du Conseil des ministres et du gouvernement, afin de garantir leur application effective et dans les délais impartis. Le chef de l'Etat a également décidé d'accorder un soutien financier exceptionnel aux pèlerins au titre de la saison du Hadj 2026. Cette mesure porte sur une prise en charge de 10 millions de centimes par pèlerin, ramenant ainsi le tarif global du Hadj à 82 millions de centimes, contre 92 millions de centimes initialement prévus, dans un souci d'allègement des charges financières pesant sur les citoyens. Concernant la participation de l'Algérie à la Coupe d'Afrique des nations (Can, le président Tebboune a chargé le ministre des Sports de transmettre ses chaleureuses félicitations à l'équipe nationale de football et à son staff technique, conduit par l'entraîneur Vladimir Petkovic. Il a exprimé ses vœux de réussite au sélectionneur national pour le parcours à venir, notamment en perspective de la prochaine Coupe du monde. Le chef de l'État a, par ailleurs, adressé une salutation appuyée à l'ensemble des supporters algériens, en particulier à la communauté nationale établie à l'étranger, qui s'est déplacée de différentes régions du monde pour soutenir l'équipe nationale lors de la Can, saluant leur esprit patriotique et leur engagement indéfectible. **Meriem D.**

SUIVI DE LA CRISE LIBYENNE

Attaf à Tunis

CHARGÉ par le président de la République, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, Ahmed Attaf, s'est rendu hier soir à Tunis pour participer à la réunion ministérielle de l'initiative tripartite des pays voisins de la Libye (Algérie–Tunisie–Égypte), prévue aujourd'hui. C'est ce qu'a indiqué un communiqué du ministère. Cette réunion s'inscrit, selon la même source, dans le cadre du dialogue régulier entre les trois pays, visant à suivre l'évolution de la crise libyenne et à explorer les modalités de soutien au processus de règlement politique dans ce pays voisin, sous l'égide des Nations Unies, tout en respectant pleinement la souveraineté, l'unité et les institutions de la Libye.

Il convient de rappeler que la dernière réunion ministérielle du Mécanisme tripartite des pays voisins de la Libye, regroupant l'Algérie, la Tunisie et l'Égypte, s'était tenue en novembre dernier. Cette rencontre avait permis de réaffirmer la position constante et commune des trois pays en faveur d'un règlement politique durable de la crise libyenne, fondé sur le principe de l'appropriation et de la conduite du processus par les Libyens eux-mêmes, avec l'appui des Nations unies. Les ministres avaient alors souligné que toute solution imposée de l'extérieur ou toute ingérence étrangère ne pouvait qu'aggraver les divisions internes et compromettre les chances de stabilisation du pays. Lors de cette précédente réunion, les participants avaient également insisté sur l'urgence de consolider l'accord de cessez-le-feu, de soutenir les efforts de la commission militaire conjointe, d'œuvrer au retrait des mercenaires et des combattants étrangers et de progresser vers la réunification des institutions sécuritaires et militaires. La réconciliation nationale inclusive, associant l'ensemble des composantes du peuple libyen, avait été identifiée comme un préalable indispensable à l'organisation d'élections présidentielle et législatives, seules à même de mettre un terme définitif à la phase de transition et de restaurer la légitimité institutionnelle. Les ministres avaient enfin réaffirmé leur engagement à poursuivre la coordination étroite entre leurs pays et avec les Nations unies, ainsi qu'avec les cadres régionaux que sont la Ligue arabe et l'Union africaine, afin d'accompagner le peuple libyen dans la réalisation de ses aspirations légitimes à la sécurité, à la stabilité et au développement. Cette dynamique de concertation régulière vise à maintenir une approche régionale cohérente et équilibrée face à une crise aux répercussions directes sur la sécurité et la stabilité de l'ensemble des pays voisins. **M. D.**

NOUVEAU CRÉDIT LOGEMENT

La BDL facilite l'accès aux F3 et F4

LA BANQUE de développement local (BDL) a annoncé, hier, le lancement d'un nouveau crédit destiné aux souscripteurs du programme de logements en location-vente AADL 3, leur permettant de financer leur apport personnel. Le directeur général de la BDL, Mohamed Mebarek, a indiqué à la Radio nationale que les bénéficiaires peuvent dès à présent se rendre dans les agences de la banque pour déposer leur demande de financement, afin de régler les premières tranches du prix des logements, que ce soit pour des appartements F3 ou F4. Pour accéder à ce dispositif, les souscripteurs doivent domicilier leur salaire à la BDL ou présenter un engagement écrit de leur employeur garantissant le versement de leur salaire au sein de cette banque publique. **M. B.**

LIGUE DES CHAMPIONS DE LA CAF

Cruel scénario pour le MCA à Lubumbashi

LE MCA a tenu jusqu'au temps additionnel hier, avant de perdre son match sur penalty face à l'équipe congolaise de Saint-Éloi Lupopo (0-1), sur son propre terrain de Lubumbashi, pour le compte de la 3e journée de la phase des poules du groupe «C» de la Ligue des champions africaine. Le destin du MC Alger dans cette compétition repose désormais sur les trois matchs restants. La prochaine échéance sera cruciale, avec la réception du FC Saint-Éloi Lupopo le vendredi 30 janvier 2026 à Alger Le FC Saint-Éloi Lupopo a remporté une victoire importante 1-0 contre le MC Alger ce dimanche 25 janvier 2026. Cette victoire, acquise à domicile au Stade du TP Mazembe, relance les chances des Cheminots dans la compétition. Avant ce match, les deux formations étaient en quête de leur première victoire dans ce groupe C. Le Mouloudia d'Alger n'avait récolté qu'un point après une défaite (2-1) contre Al-Hilal et un match nul (0-0) face à Mamelodi Sundowns. Le club congolais affichait un bilan similaire, avec une défaite (3-1) contre Sundowns et un nul (1-1) face à Al-Hilal, faisant de cette confrontation un «match à gagner impérativement» pour les deux camps. Les Congolais, poussés par leur public au Stade du TP Mazembe, ont su capitaliser sur l'avantage du terrain. L'analyste sportif Richard Kadima avait prédit une possible victoire de Lupopo, soulignant la confiance grandissante de l'équipe et l'importance de jouer sans pression. La victoire précédente en championnat (4-0) contre l'AS Saint Luc avait également mis l'équipe sur une bonne dynamique. Le match a été tactiquement disputé, mais les Cheminots ont fait preuve d'une grande discipline et d'une détermination sans faille pour arracher les trois points, comme l'avait souhaité leur entraîneur Guy Bukasa. Un autre affrontement décisif entre les deux clubs est déjà programmé pour la quatrième journée de la phase de groupes. Le match retour se jouera à Alger le vendredi 30 janvier 2026, à 17h00 (heure locale). Le MC Alger tentera de prendre sa revanche à domicile dans ce groupe très serré.

La défaite 1- 0 du MC Alger face au FC Saint-Éloi Lupopo aujourd'hui complique sérieusement ses chances de qualification pour les quarts de finale de la Ligue des Champions de la CAF. Le Doyen se retrouve dernier du groupe C, et doit impérativement réagir lors des prochains matchs. Le Mouloudia n'a toujours pas remporté de victoire dans cette phase de groupes, n'ayant obtenu qu'un match nul (0-0 contre Mamelodi Sundowns) et concédé deux défaites (2-1 contre Al-Hilal et 1-0 contre Lupopo).

Aymen D.